

ENQUETE DE BRANCHE Prévention-Sécurité

Données 2011





SOMMAIRE

AVANT PROPOS : Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ECONOMIQUE	6
I. ANALYSE GLOBALE	7
II. ANALYSE DETAILLEE	12
PARTIE 2 : DONNEES SOCIALES	24
I. LES EFFECTIFS SALARIES	25
II. LES REMUNERATIONS	41
III. LES CONDITIONS DE TRAVAIL	46
IV. L' ABSENTEISME	51
V. LA FORMATION PROFESSIONNELLE	52
VI. EVOLUTION DE CARRIERE	57
VII. LA PROTECTION SOCIALE ET LE REGIME DE PREVOYANCE	58
VIII. AGRESSION	61



AVANT-PROPOS : UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Univers étudié

Cette douzième édition de l'enquête de branche Prévention-Sécurité, réalisée pour le compte de l'Observatoire des Métiers de la Prévention et de la Sécurité, propose un bilan de la profession à l'issue de l'année 2011.

Ce bilan couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux parties :



Un volet économique

concernant la structure de la profession et ses évolutions récentes.

Un volet social

traitant des effectifs salariés, des rémunérations, des conditions de travail et de la formation professionnelle.

Le champ de l'étude couvre l'ensemble des entreprises françaises intervenant dans le domaine de la sécurité, la télésurveillance et l'intervention indépendamment de leur taille, et des autres activités de sécurité éventuellement exercées. A cela s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la sécurité aérienne et aéroportuaire.

Remarque : Depuis 2010 (bilan 2009), la nouvelle nomenclature d'activités (NAF 2) permet de disposer du dénombrement des entreprises, des établissements et des salariés relevant de l'activité de sécurité privée code 8010 Z.

Plus précisément :

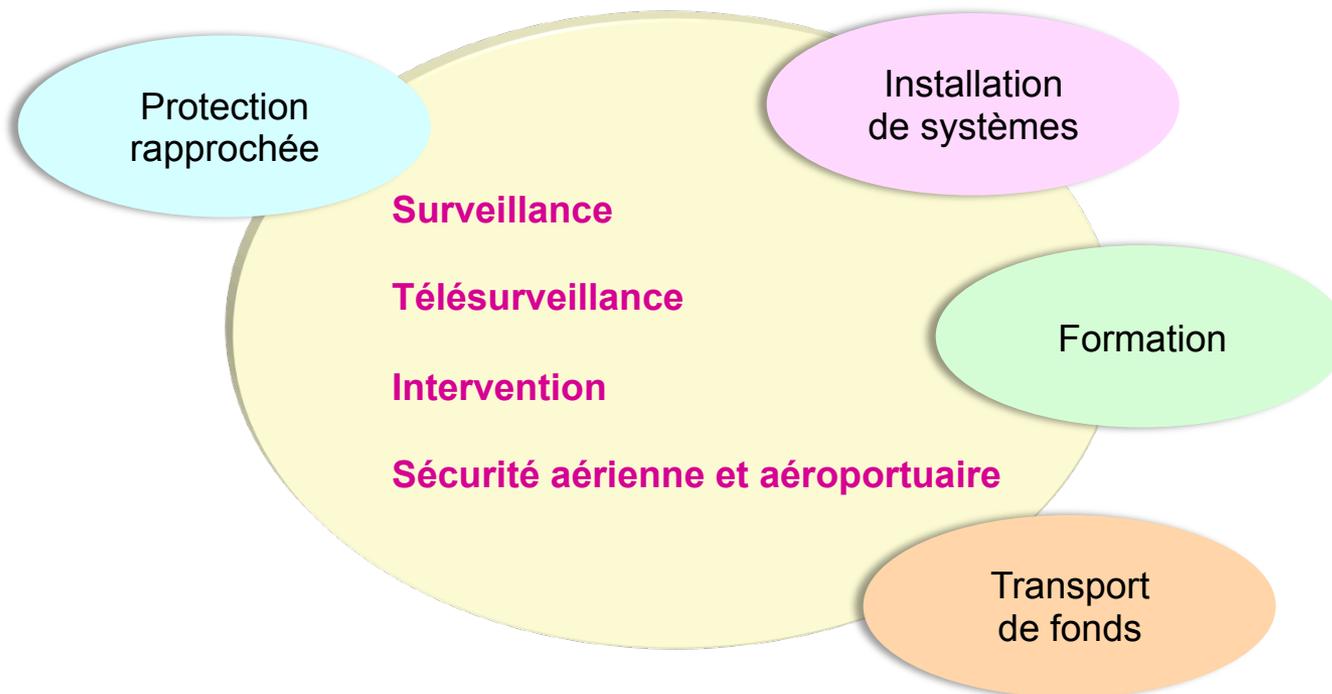
- les données publiées par l'UNEDIC ont fait l'objet d'une réropolation permettant d'afficher un historique du nombre d'établissements et des effectifs salariés.*
- les dénombrements d'entreprises de l'INSEE (SIRENE) ne sont disponibles que pour les années 2009 et 2010.*

Ces statistiques présentent, par rapport aux précédents rapports de branche, des écarts de répartition en taille d'entreprise et surtout un nombre beaucoup plus important de sociétés à zéro salarié.

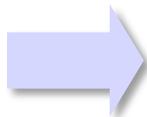
Malgré les imprécisions inhérentes aux dénombrements SIRENE sur les sociétés à zéro salarié, ce sont désormais (dans un souci de cohérence des sources) les statistiques officielles de l'INSEE qui sont retenues.



AVANT-PROPOS : UNIVERS ETUDE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES



Sont théoriquement exclues du champ de l'étude, les entreprises intervenant **exclusivement** dans les domaines de la protection rapprochée, de l'installation de systèmes, de la formation ou du transport de fonds, ainsi que les sociétés dont l'activité ne relève pas de la protection-sécurité et, ceci, même si elles disposent d'un service interne dédié à cette tâche.



A compter de 2009, l'univers étudié s'identifie aux entreprises du code 8010 Z



AVANT-PROPOS : UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Rappels méthodologiques

1. Phase préliminaire

Constitution des fichiers

- Fichier SIRENE de l'ancien code NAF 746 Z (Enquête et sécurité) : *9.500 entreprises*
- Fichiers des adhérents du SNES, de l'USP : *160 entreprises*
- Liste des entreprises de la sécurité aérienne et aéroportuaire établie par l'Institut I+C : *13 entreprises*

Collecte des statistiques disponibles

- UNEDIC : comptages établissements et salariés
- INSEE (SIRENE) : entreprises

Mise à jour du questionnaire



2. Phase d'enquête

- Adhérents : Mai 2012 : envoi du questionnaire par courrier aux 160 adhérents
 Juin à juillet 2012 : relances téléphoniques par les enquêteurs d'I+C pour récupérer les questionnaires et les compléter
- Non adhérents : Mai à juillet 2012 : réalisation des enquêtes en direct par téléphone ou par couplage fax/téléphone (effectuées par I+C) auprès de 2.000 entreprises

Sécurité hors aérienne & aéroportuaire

Adhérents USP – SNES

62 questionnaires exploitables
 dont : 20 USP et 52 SNES

Non adhérents

352 questionnaires exploitables

Sécurité aérienne & aéroportuaire

7 questionnaires exploitables

421 questionnaires exploitables

Représentativité : - 12 % en nombre d'entreprises employant au moins un salarié
 - 34 % en nombre de salariés



3. Traitement – Analyse

- Traitement statistique des informations
- Analyse et présentation des résultats
- Rédaction du rapport d'étude



Partie 1

Positionnement économique

I. ANALYSE GLOBALE

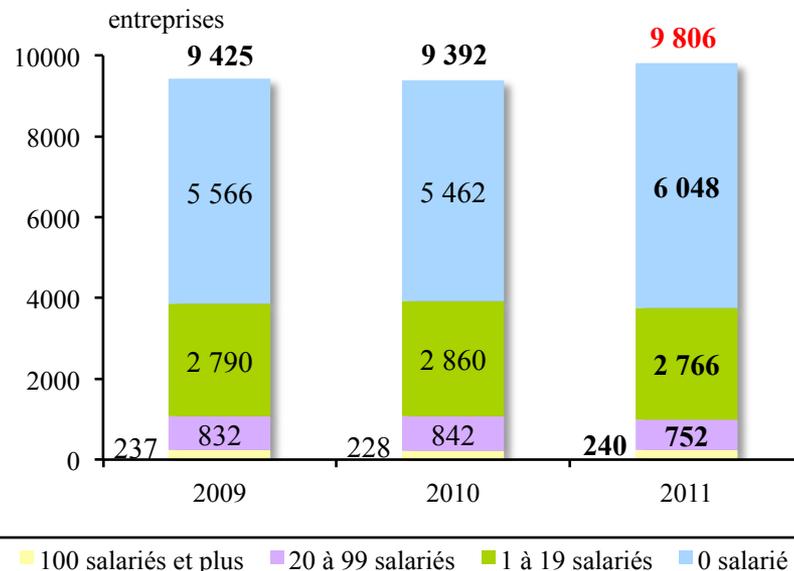
1. Dénombrement

Nombre d'entreprises de la profession

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'entreprises	Répartition en %
2.000 salariés et plus	10	} 2,5 %
500 à 1.999 salariés	15	
100 à 499 salariés	215	
20 à 99 salariés	752	7,5 %
1 à 19 salariés	2.766	28 %
Sous total	3.758	38 %
0 salarié	6.048	62 %
Total	9.806	100 %

Source INSEE

Evolution des entreprises de la profession



Source INSEE

- Les nouvelles statistiques INSEE permettent de dénombrer 9.800 entreprises relevant du code 8010 Z dont près de 3.760 employant au moins un salarié.
- Le nombre de grandes entreprises, c'est-à-dire au-delà de 100 salariés s'accroît légèrement mais c'est des entreprises de 0 salarié que procède la vive progression du nombre de sociétés.
- Les structures de taille intermédiaire (1 à 99 salariés) régressent d'environ 5 %.
- Parmi les 38 % d'entreprises employant au moins un salarié, seulement 240 emploient plus de 100 personnes alors que 2.766 relèvent de la strate 1 à 19 salariés.



I. ANALYSE GLOBALE

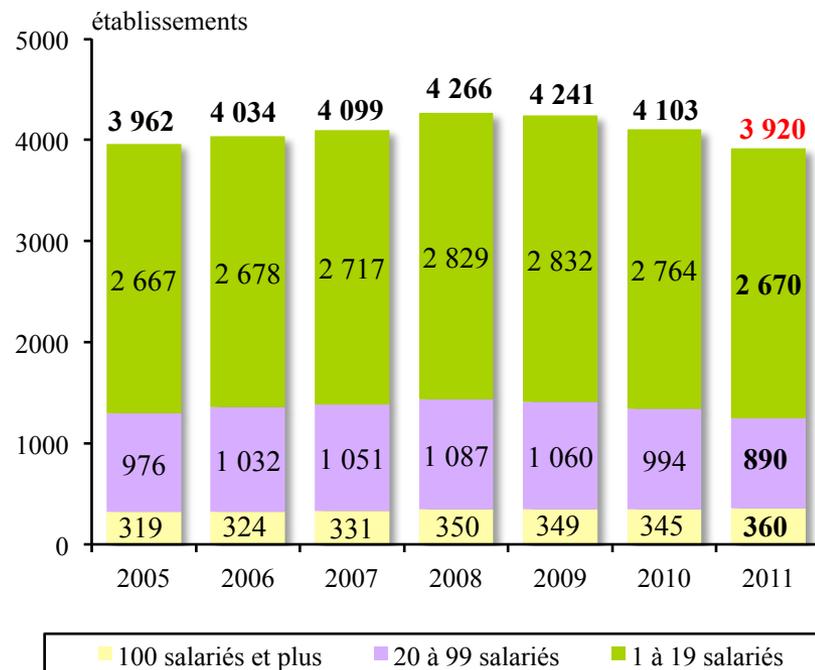
1. Dénombrement

Nombre d'établissements de la profession employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés des établissements	Nombre d'établissements	Répartition en %
500 salariés et plus	30	< 0,5 %
200 à 499 salariés	110	3 %
100 à 199 salariés	220	5,5 %
50 à 99 salariés	250	6,5 %
20 à 49 salariés	640	16,5 %
10 à 19 salariés	670	17 %
5 à 9 salariés	830	21 %
1 à 4 salariés	1.170	30 %
Total (hors 0 salarié)	3.920	100 %

2011 estimation I+C

Evolution des établissements de la profession



Source UNEDIC

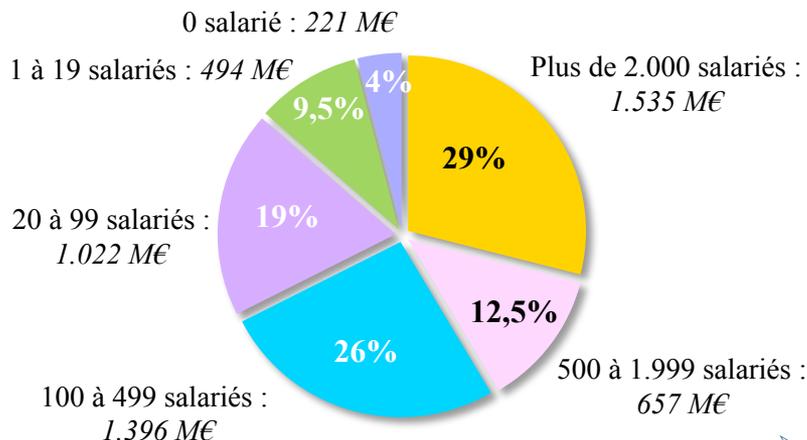
2011 estimation I+C

- Le nombre d'établissements employant au moins un salarié est estimé à 3.920 à l'issue de l'année 2011, soit un recul de plus de 4 % par rapport à 2010.
- Toutes les strates de taille régressent à l'exception de celles regroupant les établissements de plus de 100 salariés.

I. ANALYSE GLOBALE

Chiffre d'affaires 2011 de la profession

5.325 millions d'euros



Source I+C

Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires total de 2005 à 2011



Source I+C

2. Chiffre d'affaires et concentration de la profession

Concentration de la profession

Chiffre d'affaires cumulé	Nombre d'entreprises correspondant
1.535 M€ (29,0 %)	10 entreprises (< 0,1 %)
2.192 M€ (41,5 %)	25 entreprises (< 0,5 %)
3.588 M€ (67,5 %)	240 entreprises (2,5 %)
4.610 M€ (86,5 %)	992 entreprises (10 %)
5.325 M€ (100 %)	9.806 entreprises (100 %)

Source INSEE / I+C

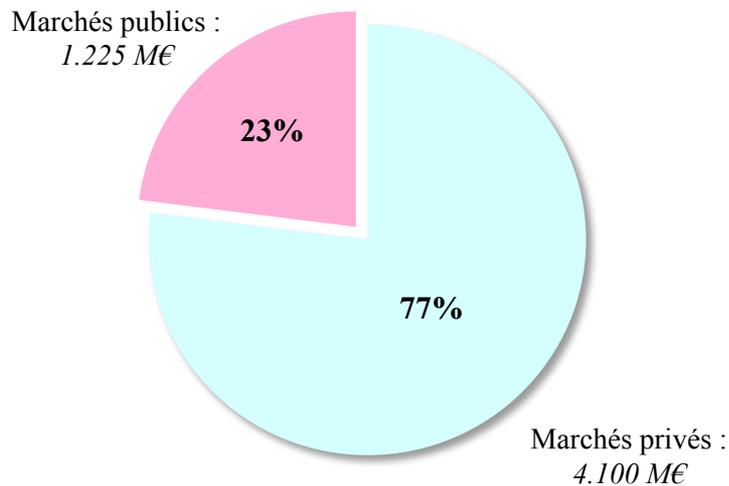
- En 2011, les entreprises de la profession ont réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards 325 millions d'euros hors taxes. Abstraction faite des entreprises à zéro salarié, le chiffre d'affaires profession s'établit à 5 milliards 104 millions d'euros hors taxes.
- Bien que regroupant 90 % des entreprises, les sociétés de moins de 20 salariés ne réalisent que 13,5 % du chiffre d'affaires.
- C'est par les structures de taille intermédiaire (100 à 499 salariés) que la concentration de la profession s'est amplifiée en 2011.
- Plus des deux tiers du chiffre d'affaires profession sont atteints avec seulement 240 entreprises.
- Le renforcement progressif de la part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires global observé depuis 2006 se poursuit en 2011. Ce taux atteint désormais 8 %, contre seulement 2,5 % six ans plus tôt.



I. ANALYSE GLOBALE

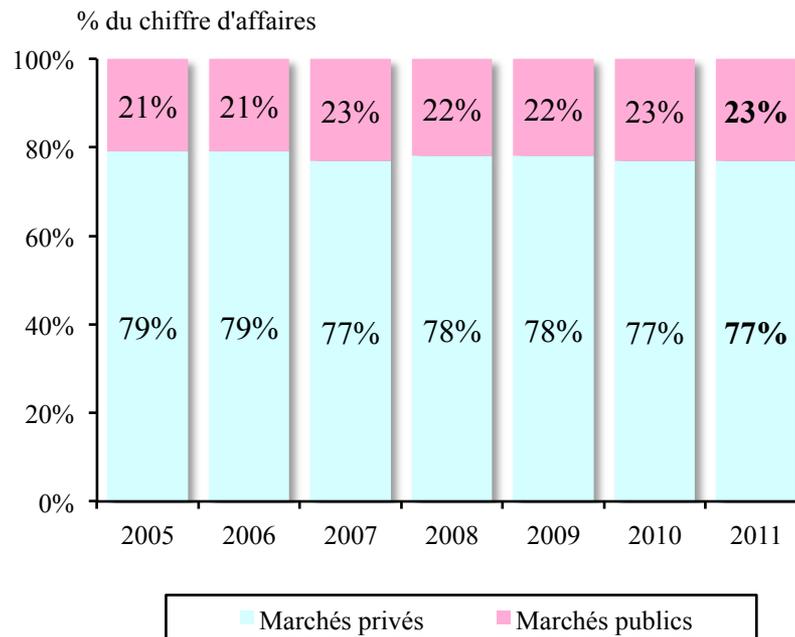
3. Chiffre d'affaires selon la nature des marchés

Répartition en 2011 du chiffre d'affaires selon la nature des marchés



Source I+C

Rappel des répartitions de 2005 à 2011*



Source I+C

* Pour ce détail du chiffre d'affaires, la sûreté aérienne et aéroportuaire est prise en compte à partir de 2006

- Comme précédemment, l'essentiel du chiffre d'affaires réalisé par la profession résulte des marchés privés. La part de cette clientèle demeure inchangée et représente 77 % du montant total.

I. ANALYSE GLOBALE

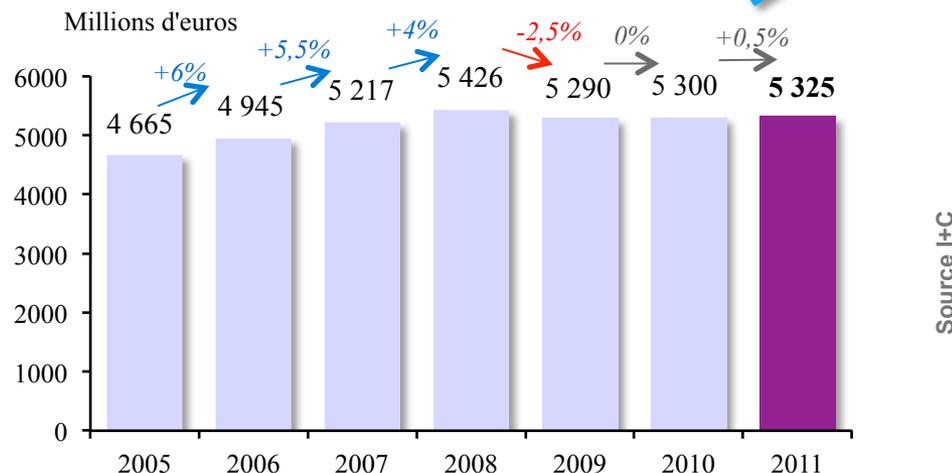
4. Evolution du marché de la prévention-sécurité

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires 2011 / 2010

Strates d'effectifs salariés	Evolution 2011 / 2010
500 salariés et plus	- 1 %
100 à 499 salariés	+ 5 %
20 à 99 salariés	- 1 %
0 à 19 salariés	- 6 %
Ensemble	+ 0,5 %

Source I+C

Evolution du chiffre d'affaires de la profession 2011 / 2005 :



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2011 / 2010

+ 0,5 %

2011 / 2005

+ 2 % par an

- Pour la deuxième année consécutive, le marché de la sécurité stagne en chiffre d'affaires en 2011 (+ 0,5 % par rapport à 2010).
- Seules les sociétés de taille intermédiaire (100 à 499 salariés) enregistrent une croissance d'activité due en partie à des regroupements et fusions de sociétés.
- Les entreprises de grande taille ainsi que celles de 20 à 99 salariés régressent très légèrement (- 1 %) alors que les plus petites (moins de 20 salariés) chutent de 6 %.
- La croissance moyenne sur 6 ans s'établit à + 2 % en valeur.



II. ANALYSE DETAILEE

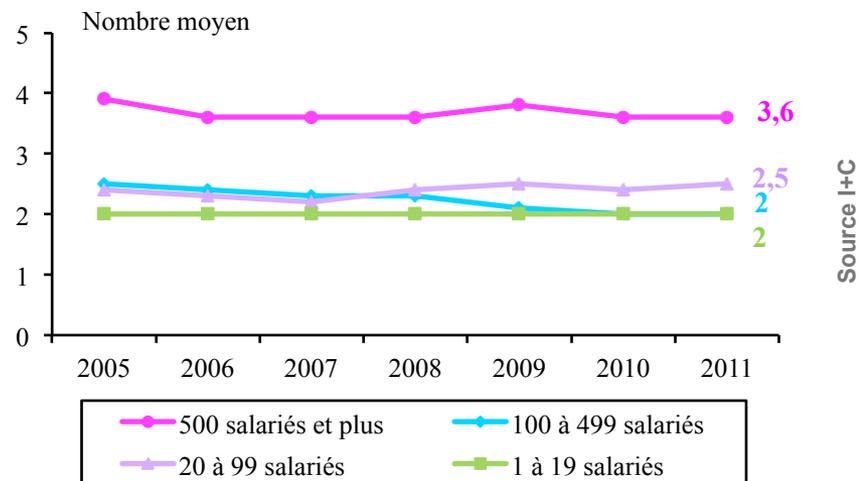
1. Dénombrement selon les différentes activités

Les différentes activités des entreprises employant au moins un salarié

Activité	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
Surveillance	90 %	3.400
Télésurveillance	30 %	1.150
Intervention	52 %	1.950
Protection rapprochée	6 %	250
Installation de systèmes	21 %	800
Formation	7 %	250
Transport de fonds	1 %	50
Sûreté aérienne et aéroportuaire	< 1 %	13
Autres*	8 %	300
Ensemble	215 %	-

* Location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, convoyage de documents, audit conseil en sécurité, ...

Nombre d'activités exercées en moyenne selon la taille des entreprises de 2005 à 2011**



** Pour cet indicateur, la sûreté aérienne et aéroportuaire est prise en compte à partir de 2006

- En 2011, comme les années précédentes, les entreprises de la profession employant au moins un salarié se consacrent en moyenne à deux activités distinctes .
- Les sociétés de plus de 500 salariés exercent en moyenne 3,6 activités chacune, contre 2 pour celles de 100 à 499 salariés et celles de 1 à 19 salariés.
- Comme précédemment, la très grande majorité des entreprises (90 %) réalise une activité de surveillance.
- Les interventions concernent une entreprise sur deux parmi celles employant au moins un salarié.
- La télésurveillance constitue la troisième activité en termes de nombre d'entreprises. Avec 1.150 sociétés d'un salarié et plus, elle devance nettement l'installation de systèmes (800), la formation (250) et la protection rapprochée (250).

II. ANALYSE DETAILLEE

2. Chiffre d'affaires selon les différentes activités

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié

Activité	Chiffre d'affaires	Répartition en %
Surveillance	3.680 M€	72 %
Télésurveillance	610 M€	12 %
Intervention	180 M€	3,5 %
Installation de systèmes	100 M€	2 %
Formation	35 M€	1 %
Transport de fonds	5 M€	< 0,5 %
Protection rapprochée	45 M€	1 %
Sûreté aérienne et aéroportuaire	394 M€	7,5 %
Autres*	55 M€	1 %
Ensemble	5.104 M€	100 %

Source I+C

* Location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, convoyage de documents, audit conseil en sécurité, ...

- L'activité surveillance reste nettement prédominante : avec 72 % du chiffre d'affaires total des entreprises d'un salarié et plus de la profession, elle représente 3.680 millions d'euros.
- La télésurveillance tient la deuxième place. Cette activité atteint désormais 12 % du montant global.
- Le chiffre d'affaires sûreté aérienne et aéroportuaire représente toujours 7,5 % du chiffre d'affaires de l'ensemble profession, soit 394 millions d'euros.
- Individuellement, les autres activités représentent toutes moins de 2 % du chiffre d'affaires profession, soit moins de 100 millions d'euros à l'exception de l'intervention (3,5 % pour 180 millions d'euros).



II. ANALYSE DETAILLÉE

3. La surveillance et l'intervention

a. Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance et intervention

Dénombrement des entreprises intervenant en surveillance-intervention et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	100 %	240
20 à 99 salariés	93 %	700
1 à 19 salariés	95 %	2.630
Ensemble	95 %	3.570

Source I+C

- Comme les années précédentes, la quasi-totalité des entreprises de la profession exerce une activité de surveillance ou d'intervention, et ce, indépendamment de leur taille.

II. ANALYSE DETAILLEE

3. La surveillance et l'intervention

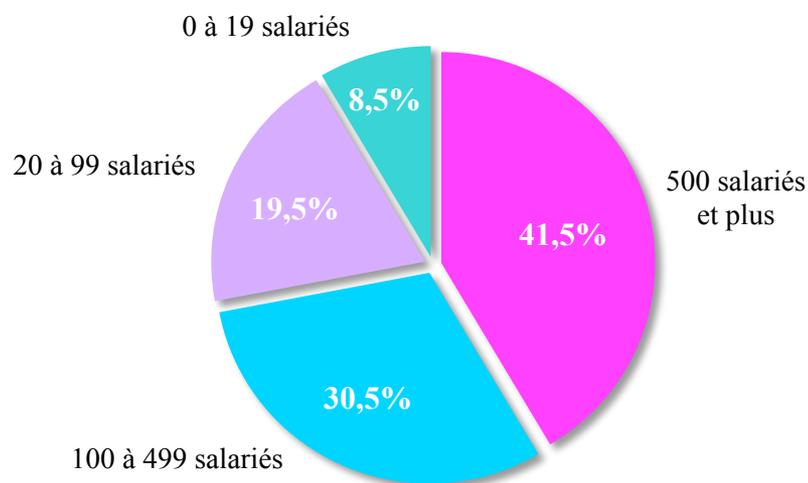
b. Chiffre d'affaires de l'activité surveillance - intervention

Chiffre d'affaires surveillance-intervention
des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	70 %	1.594 M€
100 à 499 salariés	88 %	1.186 M€
20 à 99 salariés	75 %	749 M€
1 à 19 salariés	67 %	331 M€
Ensemble	75,5 %	3.860 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires
de l'activité surveillance-intervention
(entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

- En 2011 comme en 2010, plus des trois quarts du chiffre d'affaires de la profession (entreprises employant au moins un salarié) résultent de l'activité surveillance-intervention, soit près de 3,9 milliards d'euros.
- Le poids des entreprises de grande taille (500 salariés et plus) est prépondérant sur ce marché où elles représentent 41,5 % du chiffre d'affaires.
- Les entreprises de 100 à 499 salariés renforcent leur position en réalisant 30,5 % du chiffre d'affaires total.

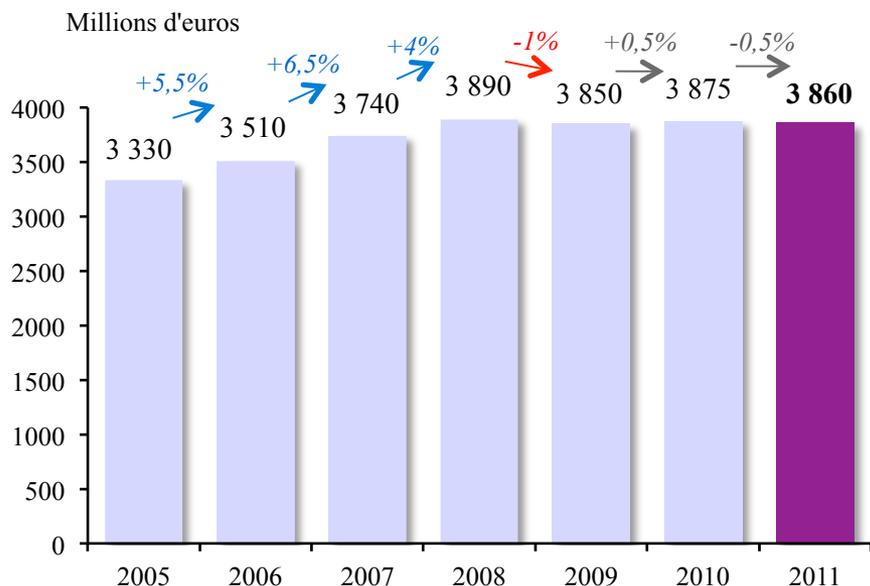
II. ANALYSE DETAILLEE

3. La surveillance et l'intervention

c. Evolution du chiffre d'affaires surveillance - intervention

Evolution du chiffre d'affaires surveillance - intervention 2011 / 2005 :

+ 16 %



Evolution moyenne annuelle

2011 / 2010

- 0,5 %

2011 / 2005

+ 2,5 % par an

- Troisième année consécutive de morosité du marché surveillance-intervention avec une contraction de 0,5 % en chiffre d'affaires en 2011.
- Depuis 2005, le chiffre d'affaires surveillance-intervention a augmenté de 16 %, soit près de 2,5 % par an en moyenne.

Source I+C



II. ANALYSE DETAILLEE

4. La télésurveillance

a. Dénombrement des entreprises intervenant en télésurveillance

Dénombrement des entreprises intervenant
en télésurveillance
et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	40 %	95
20 à 99 salariés	40 %	300
1 à 19 salariés	27 %	755
Ensemble	29,5 %	1.150

Source I+C

- L'activité de télésurveillance est proposée désormais par 1.150 entreprises employant au moins un salarié.
- La proportion de sociétés exerçant cette activité s'accroît avec la taille des entreprises passant de 27 % pour les 1 à 19 salariés à 40 % pour les sociétés de 100 salariés et plus.

II. ANALYSE DETAILLEE

4. La télésurveillance

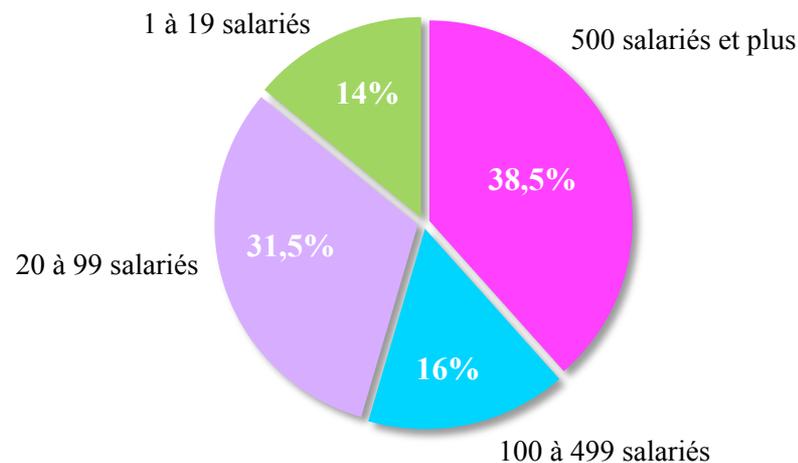
b. Chiffre d'affaires de l'activité télésurveillance

**Chiffre d'affaires télésurveillance
des entreprises employant au moins un salarié**

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	10,5 %	235 M€
100 à 499 salariés	7 %	97 M€
20 à 99 salariés	19 %	192 M€
1 à 19 salariés	17,5 %	86 M€
Ensemble	12 %	610 M€

Source I+C

**Répartition du chiffre d'affaires
de l'activité télésurveillance
(entreprises employant au moins un salarié)**



Source I+C

- L'activité de télésurveillance atteint en 2011 610 millions d'euros, soit 12 % du chiffre d'affaires total des entreprises de 1 salarié et plus.
- Le poids de cette activité régresse mais demeure proportionnellement plus important au sein des entreprises de moins de 100 salariés que parmi celles de plus grande taille.
- Pour autant, le poids des structures intermédiaires (100 à 499 salariés) se renforce, passant de 15 % à 16 % du marché de la télésurveillance.

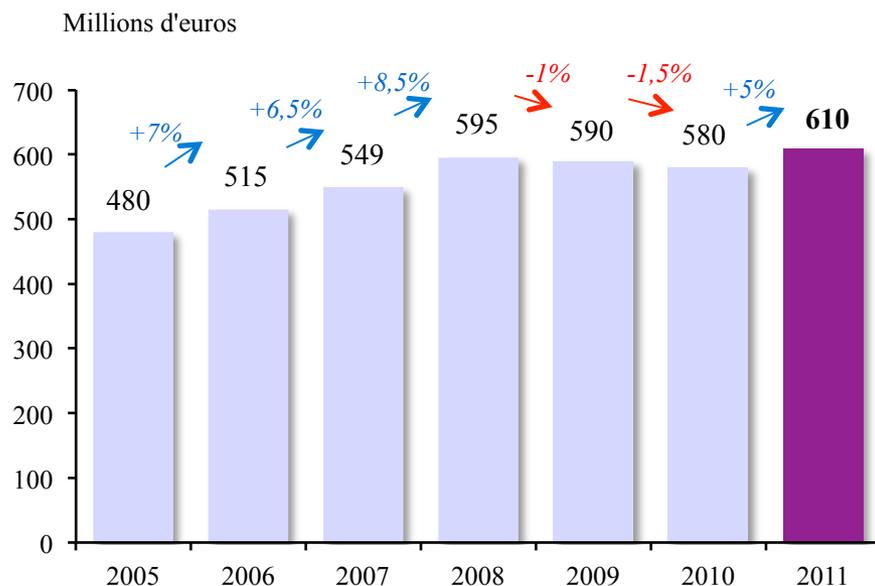
II. ANALYSE DETAILLEE

4. La télésurveillance

c. Evolution du chiffre d'affaires télésurveillance

Evolution du chiffre d'affaires
télésurveillance 2011 / 2005 :

+ 27 %



Source I+C

Evolution moyenne annuelle

2011 / 2010

+ 5 %

2011 / 2005

+ 4 % par an

- Après deux années consécutives de baisse, le chiffre d'affaires télésurveillance rebondit de 5 % en 2011.
- Globalement depuis 2005, le chiffre d'affaires télésurveillance s'est accru de 27 %, soit 4 % par an en moyenne.



II. ANALYSE DETAILLEE

5. La sûreté aérienne et aéroportuaire

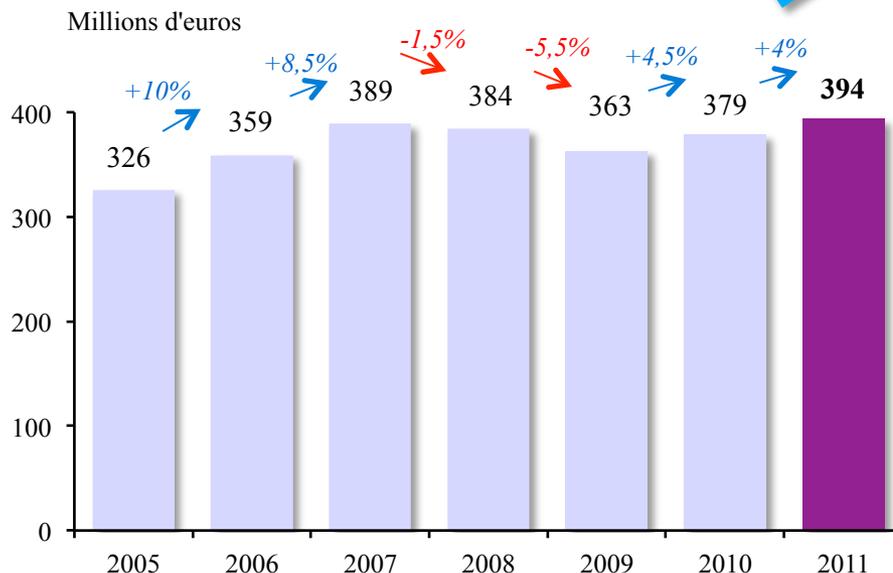
Evolution du chiffre d'affaires sûreté aérienne et aéroportuaire 2011 / 2005 :

+ 21 %

13 entreprises

394 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2011

Ce qui correspond à 7,5 % du chiffre d'affaires total



Source I+C

➤ Malgré un nombre limité d'intervenants, la sûreté aérienne et aéroportuaire a généré 394 millions d'euros en 2011, soit 7,5 % du chiffre d'affaires total.

- Dans la continuité de 2010, cette activité progresse de 4 % en valeur en 2011.
- Sur six ans, la sûreté aérienne et aéroportuaire augmente de 21 %, soit 3 % par an en moyenne.

Evolution moyenne annuelle

2011 / 2010	+ 4 %
2011 / 2005	+ 3 % par an



II. ANALYSE DETAILLÉE

6. Les autres activités de prévention-sécurité*

a. Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités

Dénombrement des entreprises intervenant sur les autres activités et employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	% d'entreprises	Nombre d'entreprises
100 salariés et plus	30 %	70
20 à 99 salariés	27 %	200
0 à 19 salariés	39 %	1.080
Ensemble	36 %	1.350

Source I+C

* Installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée

- Ce sont désormais 36 % des entreprises de la profession employant au moins un salarié qui proposent des activités annexes à la surveillance-intervention, à la télésurveillance et à la sûreté aérienne et aéroportuaire.
- Les entreprises de petite taille (moins de 20 salariés) proposent plus fréquemment ces activités annexes.



II. ANALYSE DETAILLEE

6. Les autres activités de prévention-sécurité

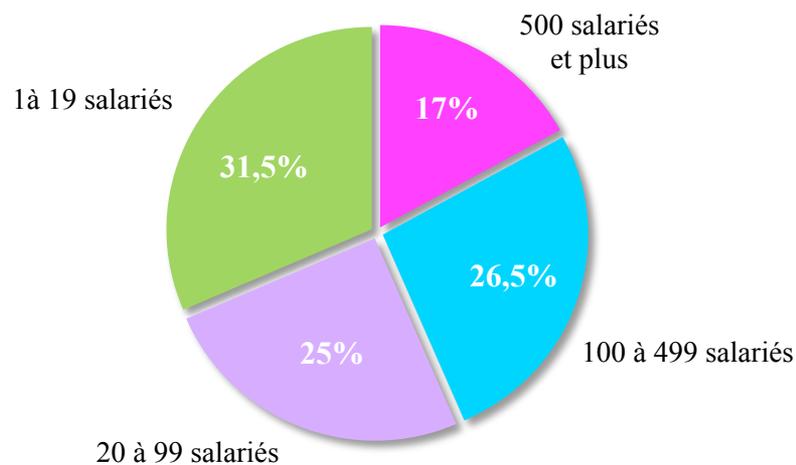
b. Chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Chiffre d'affaires des autres activités des entreprises employant au moins un salarié

Strates d'effectifs salariés	Part dans le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
500 salariés et plus	2,5 %	41 M€
100 à 499 salariés	5 %	64 M€
20 à 99 salariés	6 %	59 M€
1 à 19 salariés	15,5 %	76 M€
Ensemble	5 %	240 M€

Source I+C

Répartition du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité (entreprises employant au moins un salarié)



Source I+C

- Les autres activités de prévention-sécurité (installation de systèmes, activité de formation, transports de fonds, protection rapprochée) représentent 240 millions d'euros en 2011, soit près de 5 % du montant total du chiffre d'affaires des entreprises employant au moins un salarié.
- Comme précédemment, la part de ces autres activités est inversement liée à la taille des entreprises : 15,5 % pour les plus petites, à peine plus de 2 % pour les plus grosses.
- C'est pourquoi, les entreprises de moins de 100 salariés réalisent 56,5 % du chiffre d'affaires total des autres activités.



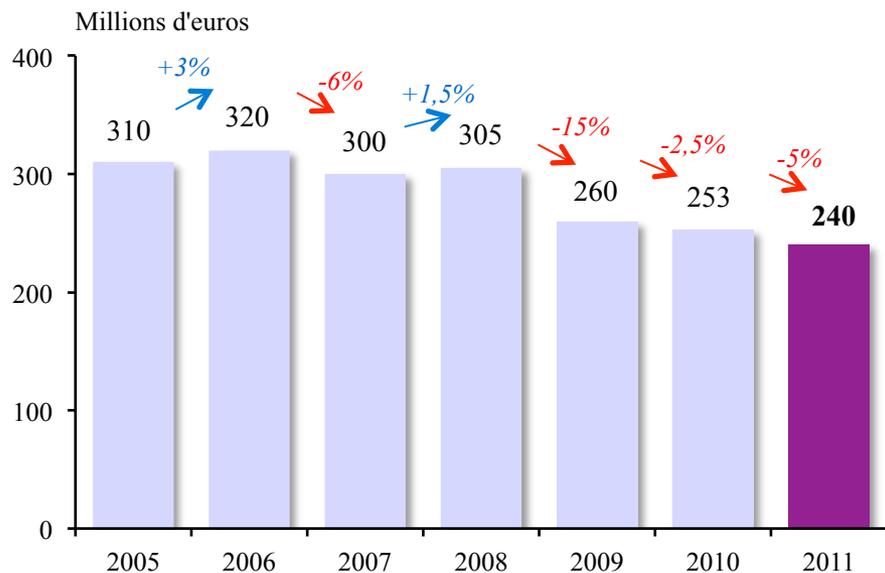
II. ANALYSE DETAILLEE

6. Les autres activités de prévention-sécurité

c. Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité

Evolution du chiffre d'affaires des autres activités de prévention-sécurité 2011 / 2005 :

- 22,5 %



Evolution moyenne annuelle

2011 / 2010

- 5 %

2011 / 2005

- 4 % par an

- Les activités annexes enregistrent un repli sensible de chiffre d'affaires en 2011 : - 5 % à un an d'intervalle.
- Depuis 2005, le chiffre d'affaires des activités annexes a régressé de 22,5 %, soit - 4 % par an en moyenne.

Source I+C



Partie 2

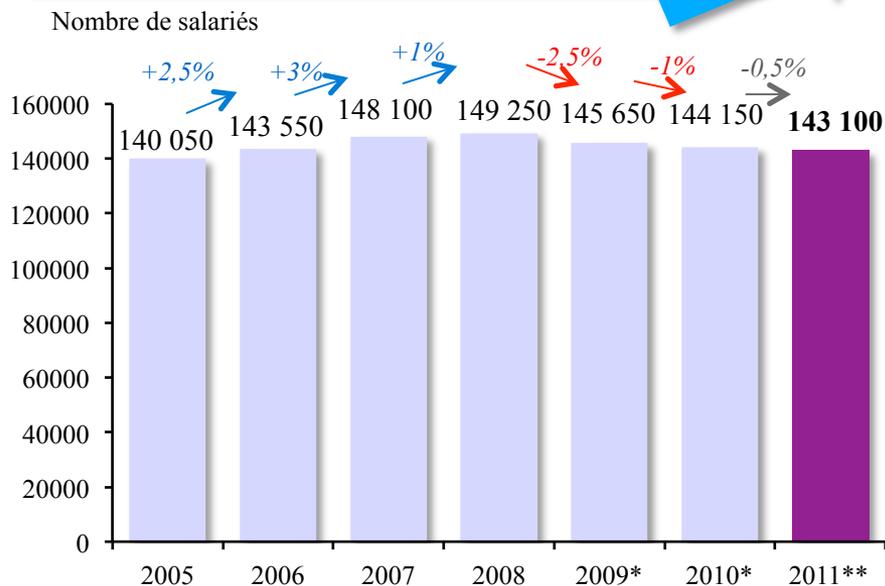
Données sociales

I. LES EFFECTIFS SALARIES

1. Les effectifs salariés en 2011 et évolution récente

Evolution des effectifs salariés 2011 / 2005 :

+ 2 %



Source UNEDIC/I+C

* données provisoires

** données estimées

Evolution moyenne annuelle

2011 / 2010

- 0,5 %

2011 / 2005

+ 0,5 % par an

Effectifs salariés au 31 décembre 2011

Strates d'effectifs salariés	Effectifs salariés		Répartition 2011 en %
	Rappel 2010	2011	
2.000 salariés et plus	45.800	44.400	31 %
500 à 1.999 salariés	19.500	18.900	13 %
100 à 499 salariés	39.800	41.800	29 %
20 à 99 salariés	26.750	26.200	18,5 %
1 à 19 salariés	12.300	11.800	8,5 %
Ensemble	144.150	143.100	100 %

Source UNEDIC

- Au 31 décembre 2011, l'ensemble des entreprises de la profession défini par le code NAF 8010 Z employait 143.100 salariés, un chiffre en recul de 0,5 %.
- En 6 ans, les effectifs salariés n'ont augmenté que de 2 % (soit 0,5 % par an en moyenne) du fait du recul des 3 dernières années.
- Les 10 majors réunissent 31 % des effectifs. A l'inverse, la plus petite strate (1 à 19 salariés) regroupe près de 2.800 entreprises, pour seulement 8,5 % des salariés présents en fin d'année.
- Les structures de taille intermédiaire (100 à 499 salariés) renforcent leur poids dans les effectifs salariés (29 %).



I. LES EFFECTIFS SALARIES

2. Les mouvements de personnel en 2011

a. Les embauches et les départs

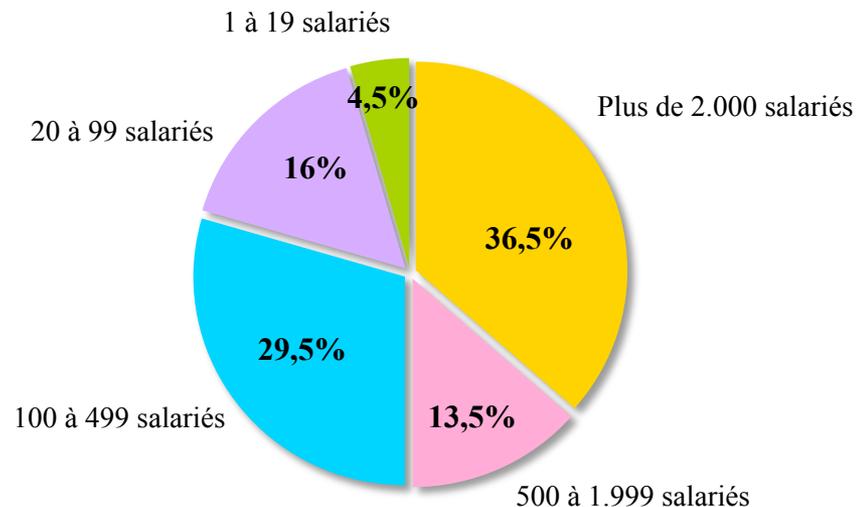
Les embauches en 2011

Strates d'effectifs salariés	Nombre d'embauches	Taux d'embauche*
2.000 salariés et plus	31.080	70 %
500 à 1.999 salariés	11.340	60 %
100 à 499 salariés	25.500	61 %
20 à 99 salariés	13.900	53 %
1 à 19 salariés	3.660	31 %
Ensemble	85.480	60 %

Source I+C

* Nombre d'embauches de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2011

Répartition des embauches en 2011



Source I+C

- En 2011, le taux d'embauche s'établit à 60 % : près de 85.500 contrats ont été signés au cours de l'année.
- Près de 80 % d'entre eux sont le fait de sociétés de 100 salariés et plus.

I. LES EFFECTIFS SALARIES

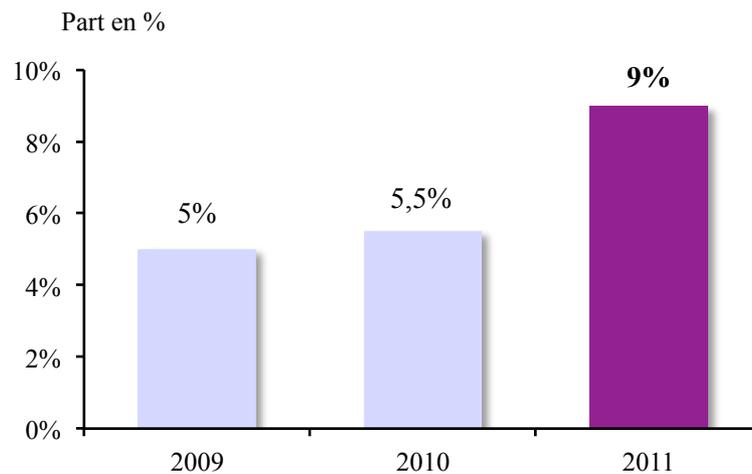
2. Les mouvements de personnel en 2011

Part des salariés âgés de moins de 26 ans
parmi les embauches :

23 % des embauches

Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus
parmi les embauches



Source I+C

- Les salariés de moins de 26 ans représentent 23 % des embauches de l'année pour 12 % des effectifs de la branche.
- Nette augmentation de la part des salariés de 50 ans et plus dans les embauches.

I. LES EFFECTIFS SALARIES

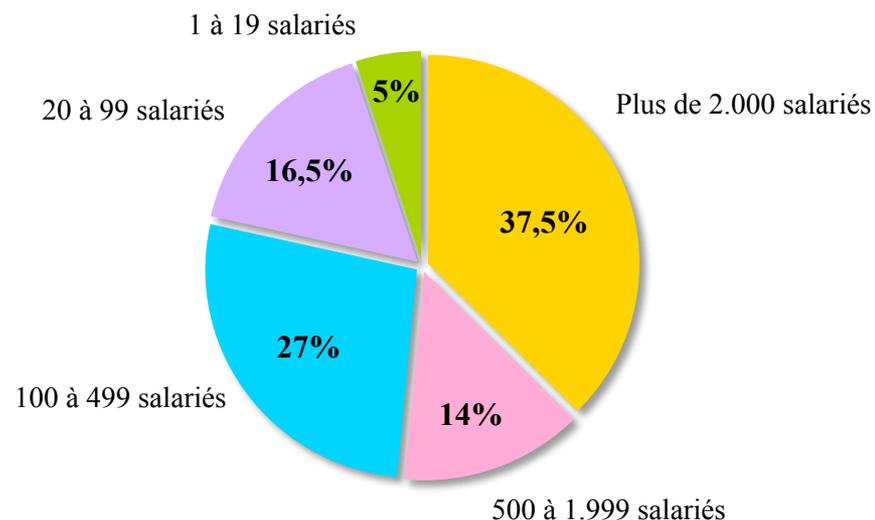
2. Les mouvements de personnel en 2011

Les départs en 2011

Strates d'effectifs salariés	Nombre de départs	Taux de départs*
2.000 salariés et plus	32.480	73 %
500 à 1.999 salariés	11.940	63 %
100 à 499 salariés	23.500	56 %
20 à 99 salariés	14.450	55 %
1 à 19 salariés	4.160	35 %
Ensemble	86.530	60,5 %

Source I+C

Répartition des départs en 2011



Source I+C

* Nombre de départs de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2011

- Au cours de l'année 2011, le taux de départ s'établit à 60,5 %, ce qui correspond à plus de 86.500 fins ou ruptures de contrats.

I. LES EFFECTIFS SALARIES

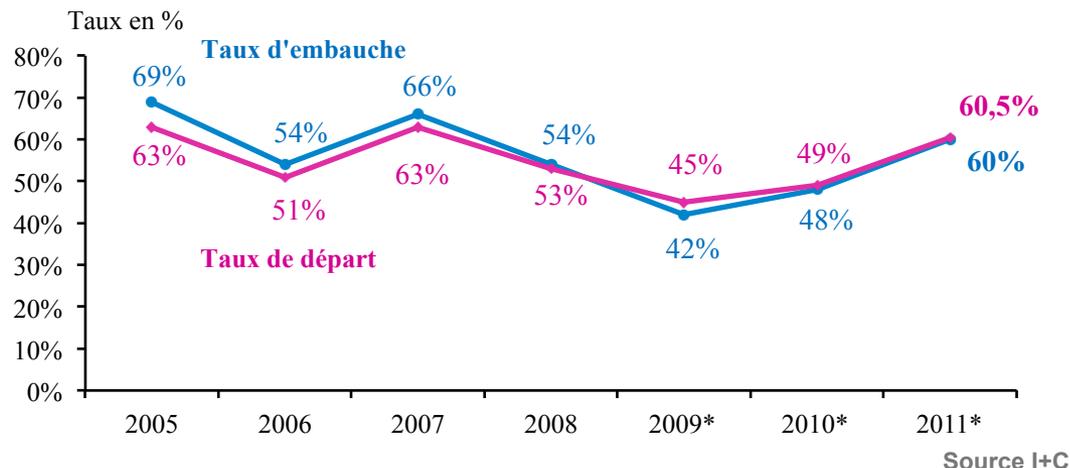
2. Les mouvements de personnel en 2011

Le solde embauches - départs + modification structurelle

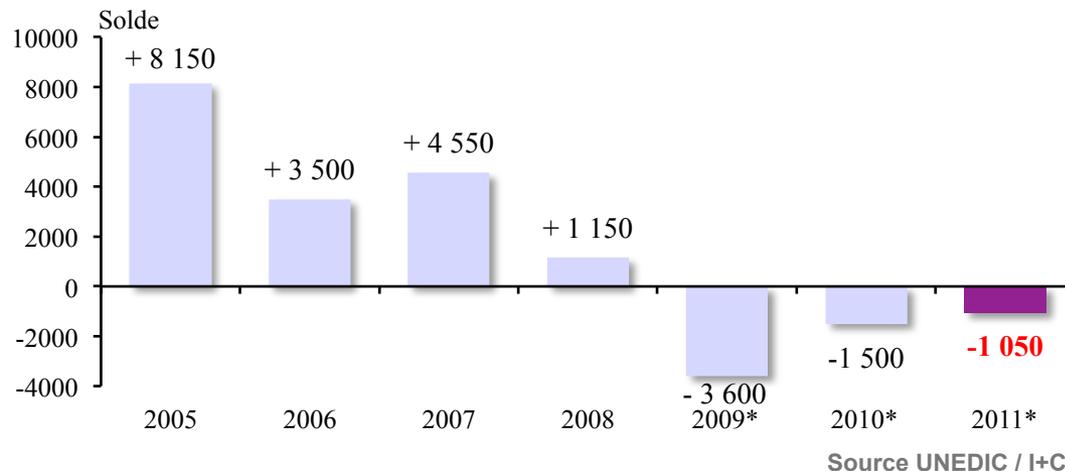
Strates d'effectifs salariés	Solde
2.000 salariés et plus	- 1.400
500 à 1.999 salariés	- 600
100 à 499 salariés	+ 2.000
20 à 99 salariés	- 550
1 à 19 salariés	- 500
Ensemble	- 1.050

Source I+C

Evolutions 2005 - 2011 des taux d'embauche et taux de départ



Rappel des soldes embauches - départs de 2005 à 2011



* données provisoires

➤ En définitive, la profession perd plus de 1.000 emplois en 2011. La baisse s'avère toutefois de moindre ampleur que les deux années précédentes. Le solde des embauches et des départs s'avère négatif dans toutes les strates de taille d'entreprises à l'exception des 100 à 499 salariés en hausse sensible.

I. LES EFFECTIFS SALARIES

b. Les transformations de CDD en CDI

Les transformations en 2011

Strates d'effectifs salariés	Transformations	Taux de transformation*
500 salariés et plus	600	1 %
100 à 499 salariés	800	2 %
20 à 99 salariés	650	2,5 %
1 à 19 salariés	250	2 %
Ensemble	2.300	1,5 %

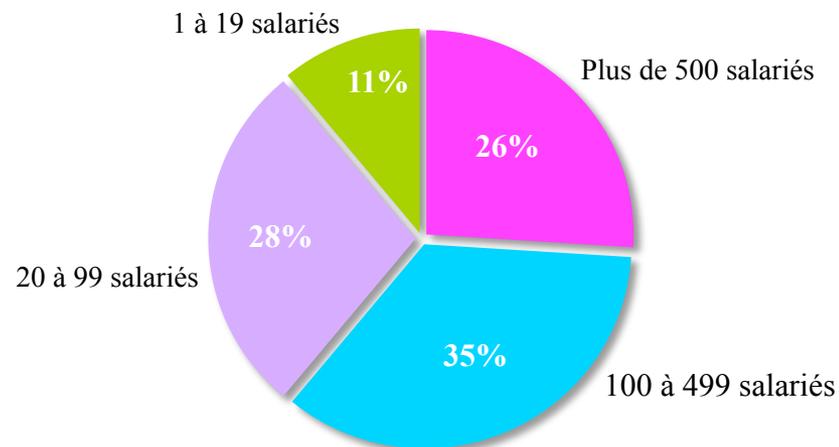
Source I+C

* nombre de transformation de CDD en CDI de l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre 2011.

- Le taux de transformation des CDD en CDI reste faible en 2011 puisqu'il s'établit pour la troisième année consécutive à 1,5 %. Au total, 2.300 CDD ont été transformés en CDI en 2011.
- Le taux de transformation s'avère plus faible dans les sociétés de grande taille.

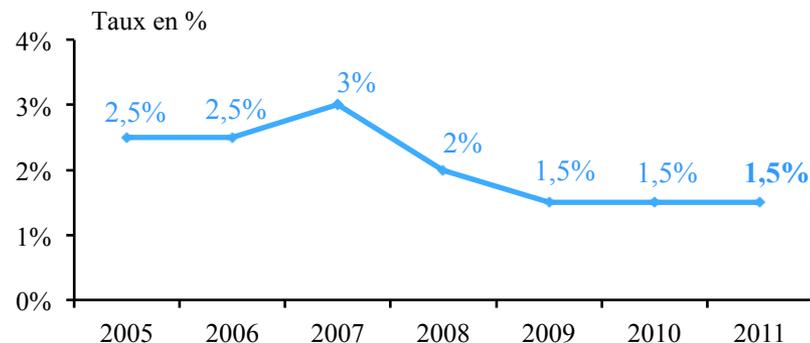
2. Les mouvements de personnel en 2011

Répartition des transformations 2011



Source I+C

Rappel des transformations de 2005 à 2011



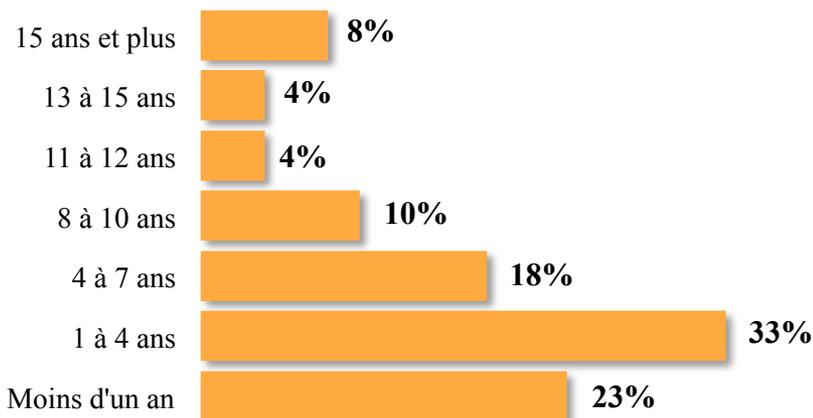
Source I+C

I. LES EFFECTIFS SALARIES

3. La structure des effectifs salariés en 2011

a. Selon l'ancienneté (dans la même entreprise) des salariés

Répartition des effectifs salariés selon leur ancienneté



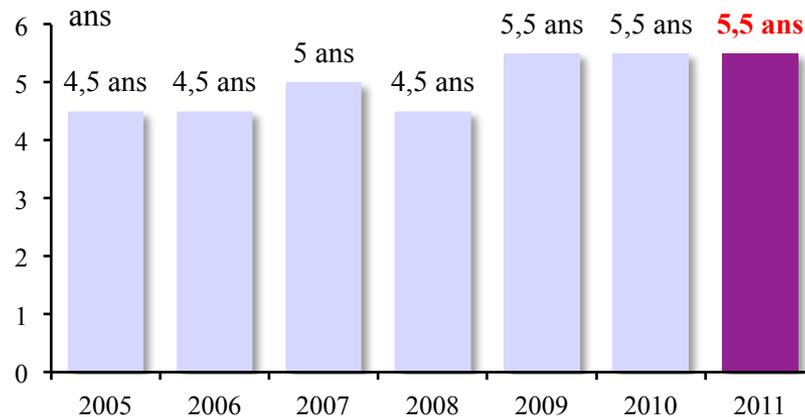
Source I+C

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises en 2011



Source I+C

Evolution* de l'ancienneté moyenne



Source I+C

* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

- Comme en 2010, l'ancienneté moyenne en 2011 (au sein de la même entreprise) demeure globalement inchangée à hauteur de 5,5 ans en moyenne.
- Près du quart des salariés a été embauché depuis moins d'un an et 56 % depuis moins de 4 ans.
- L'ancienneté moyenne demeure plus élevée au sein des plus grandes structures où elle atteint désormais 7 ans.

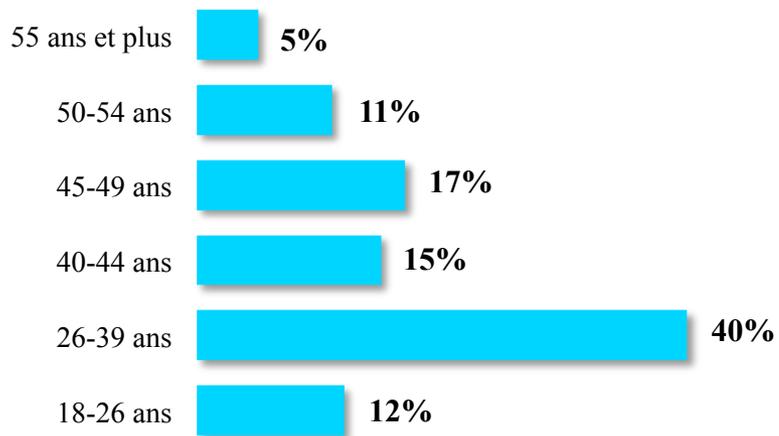


I. LES EFFECTIFS SALARIES

3. La structure des effectifs salariés en 2011

b. Selon l'âge des salariés

Répartition des effectifs salariés selon leur âge



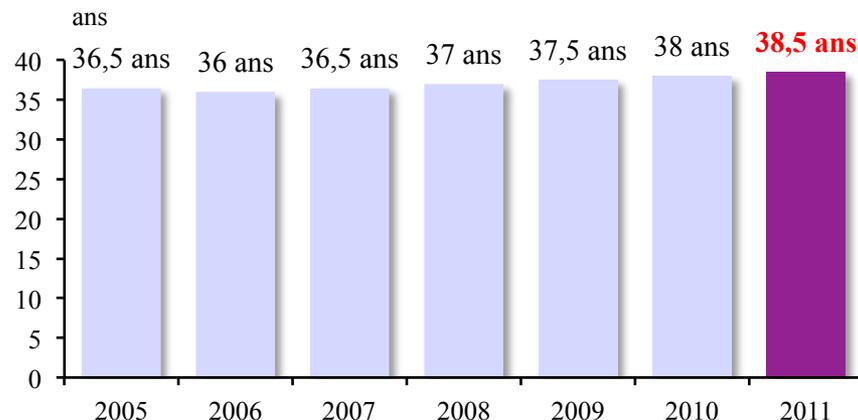
Source I+C

Détail de l'âge moyen selon la taille des entreprises en 2011



Source I+C

Evolution* de l'âge moyen



Source I+C

* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

- L'âge moyen des salariés progresse de nouveau de 6 mois en un an et s'établit désormais à 38,5 ans, soit un gain de deux ans et demi depuis 2006.
- Les seniors représentent 16 % de l'effectif total contre 15 % en 2010.
- Le nombre de très jeunes salariés augmente légèrement à un an d'intervalle : la strate des « 18 à 26 ans » représente 12 % des effectifs en 2011 contre 10 % en 2010.
- L'âge moyen des salariés reste lié positivement à la taille des entreprises, passant de 37,5 ans pour les plus petites entités à 41 ans pour celles de 500 salariés et plus.

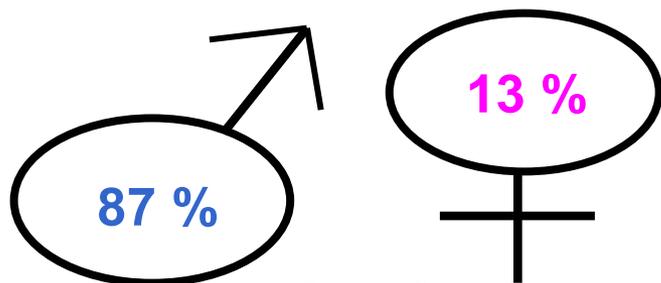


I. LES EFFECTIFS SALARIES

3. La structure des effectifs salariés en 2011

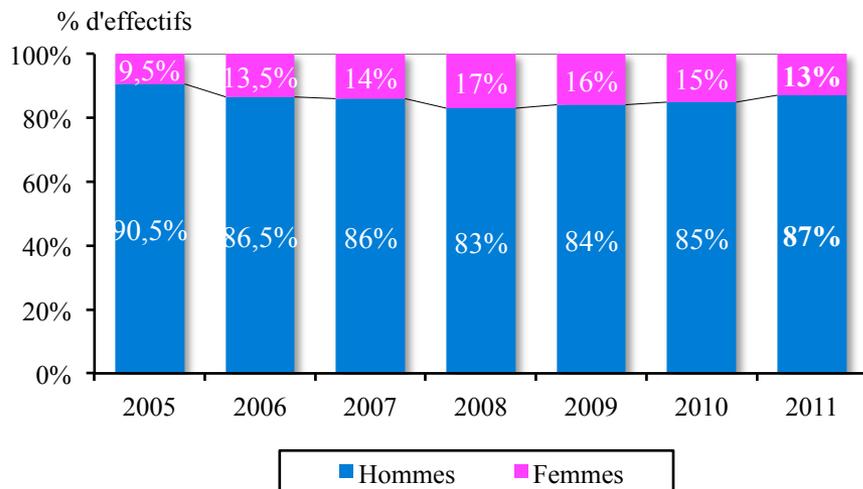
c. Selon le sexe des salariés

Répartition des effectifs salariés selon leur sexe



Source I+C

Rappel des répartitions de 2005 à 2011*



Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Hommes	Femmes	Ensemble
500 salariés et plus	84 %	16 %	100 %
100 à 499 salariés	89 %	11 %	100 %
20 à 99 salariés	91 %	9 %	100 %
1 à 19 salariés	89 %	11 %	100 %
Ensemble	87 %	13 %	100 %

Source I+C

Pour rappel : la prise en compte des salariés travaillant pour la sûreté aérienne et aéroportuaire en 2006 a eu pour conséquence de renforcer la part des effectifs féminins.

➤ Dans la continuité de 2009 et 2010, le taux de féminisation de la profession se réduit pour ne plus atteindre que 13 % en 2011.

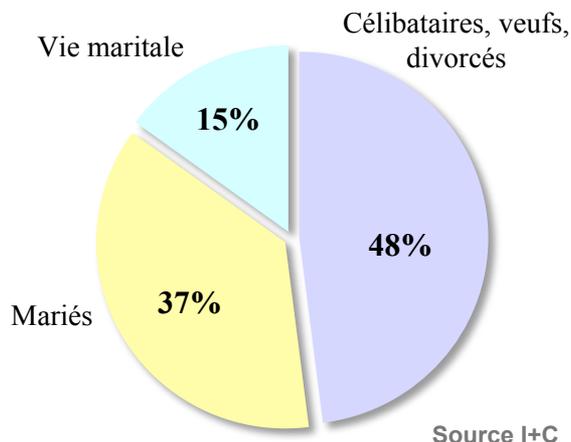
➤ La prédominance des salariés hommes demeure un peu plus marquée dans les entreprises de moins de 500 salariés.

I. LES EFFECTIFS SALARIES

3. La structure des effectifs salariés en 2011

d. Selon la situation familiale des salariés

Répartition des effectifs salariés selon leur situation familiale

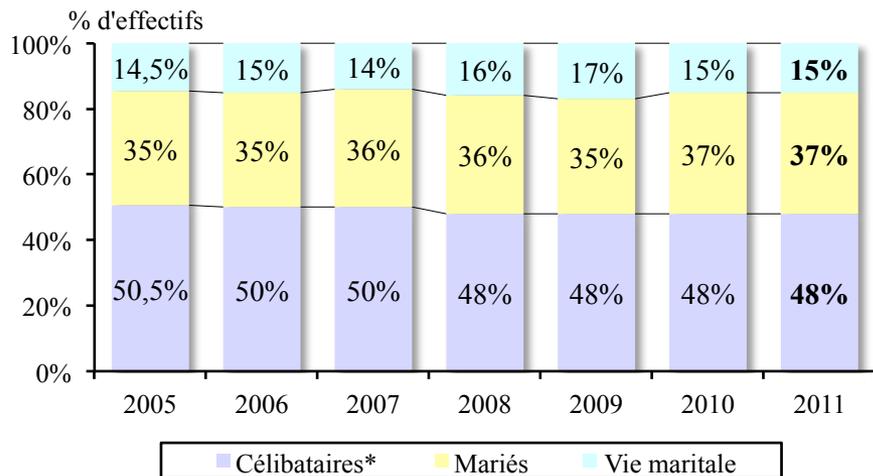


Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Célibataire*	Marié	Maritale	Ensemble
500 salariés et plus	58 %	31 %	11 %	100 %
100 à 499 salariés	45 %	40 %	15 %	100 %
20 à 99 salariés	34 %	46 %	20 %	100 %
1 à 19 salariés	39 %	39 %	22 %	100 %
Ensemble	48 %	37 %	15 %	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2005 à 2011**



- Comme les deux années précédentes, les salariés vivant seuls (célibataires, veufs, divorcés) représentent près de la moitié de l'effectif (48 % exactement).
- Ce taux demeure sensiblement plus élevé au sein des plus grandes structures (58 %) qui recourent moins fréquemment à des salariés mariés.

* Célibataires, veufs, divorcés

** Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

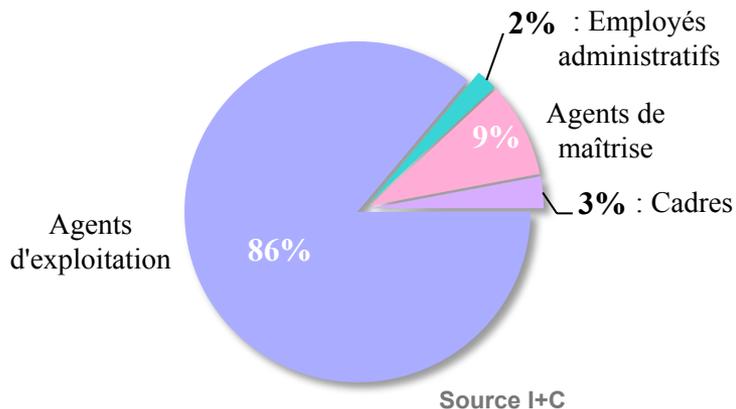


I. LES EFFECTIFS SALARIES

3. La structure des effectifs salariés en 2011

e. Selon la catégorie professionnelle des salariés

Répartition des effectifs salariés selon leur catégorie professionnelle

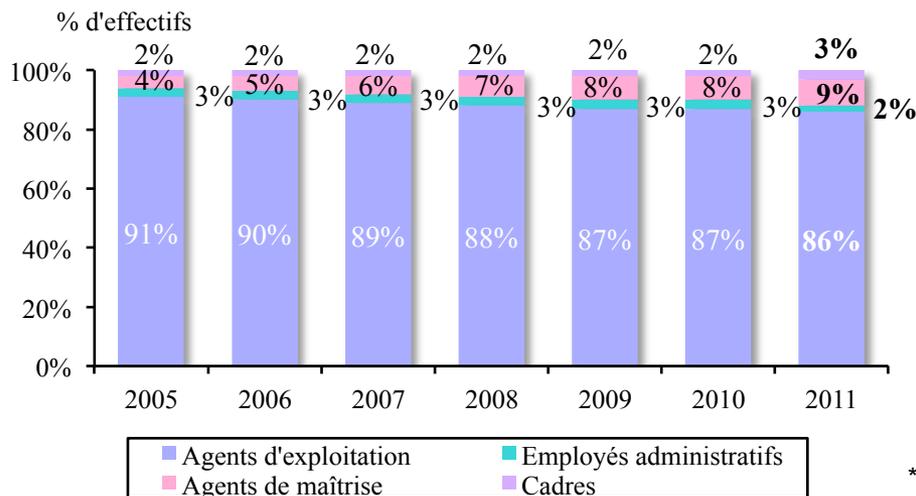


Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Agents d'exploitation	Employés administratifs	Agents de maîtrise	Cadres	Ens.
500 salariés et plus	88 %	1 %	9 %	2 %	100 %
100 à 499 salariés	87 %	1 %	10 %	2 %	100 %
20 à 99 salariés	84 %	5 %	8 %	3 %	100 %
1 à 19 salariés	83 %	8 %	3 %	6 %	100 %
Ensemble	86 %	2 %	9 %	3 %	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2005 à 2011*



- La répartition des salariés selon les catégories professionnelles évolue peu à un an d'intervalle.
- Les proportions d'agents d'exploitation et d'employés administratifs perdent un point pour atteindre respectivement 86 % et 2 %.
- A l'inverse, les cadres et les agents de maîtrise gagnent un point et se hissent respectivement à 3 % et 9 % de l'ensemble des salariés.

* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006



I. LES EFFECTIFS SALARIES

3. La structure des effectifs salariés en 2011

f. Détail des effectifs concernant les agents d'exploitation

Les agents d'exploitation selon les coefficients de la convention collective

	En pourcentage
Filière surveillance	62 %
<i>dont</i> : • Agent de sécurité qualifié (coef. 120)	18 %
• Agent de sécurité confirmé (coef. 130)	25 %
• Agent de sécurité chef de poste (coef. 140)	9 %
• Agent de sécurité cynophile (coef. 140)	3,5 %
• Agent de sécurité mobile (coef. 140)	5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 140)	0,5 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire) (coef. 150)	1 %
Filière distribution	7 %
<i>dont</i> : • Agent de sécurité magasin pré-vol (coef. 130)	1 %
• Agent de sécurité magasin video (coef. 130)	0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse (coef. 140)	5,5 %
Filière télésurveillance	5 %
<i>dont</i> : • Agent de sécurité opérateur SCT1 (coef. 140)	3,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2 (coef. AM 150)	1,5 %
Filière incendie	16 %
<i>dont</i> : • Agent des services de sécurité incendie (coef. 140)	10 %
• Chef équipe des services sécurité incendie (coef. AM 150)	5 %
• Pompier d'aérodrome (coef. 150)	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre (coef. AM 185)	< 0,5 %
• Responsable SSLIA (coef. AM 235)	< 0,5 %
Filière aéroportuaire (annexe 8 CCN) (coefficients après période d'essai)	8 %
<i>dont</i> : • Agent d'exploitation de sûreté (coef. 150)	1 %
• Profileur (coef. 160)	0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié (coef. 160)	5,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé (coef. 175)	< 0,5 %
• Coordinateur (coef. 190)	0,5 %
• Chef d'équipe (coef. AM 200)	0,5 %
• Superviseur (coef. AM 255)	< 0,5 %
Non identifiés	2 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %

Source I+C

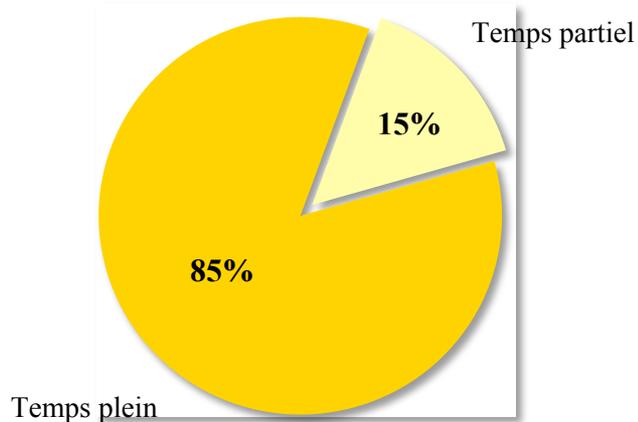


I. LES EFFECTIFS SALARIES

3. La structure des effectifs salariés en 2011

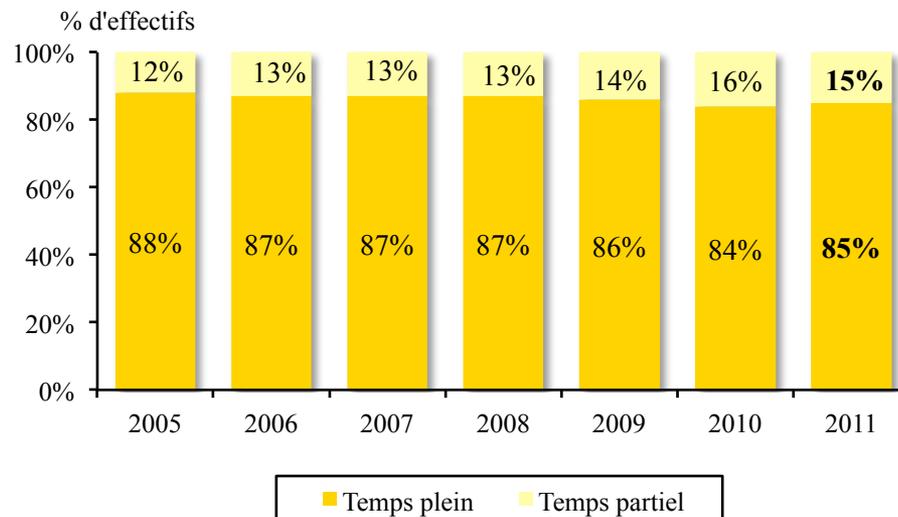
g. Détail des effectifs selon la durée des contrats

Répartition des effectifs salariés selon la durée des contrats



Source I+C

Rappel des répartitions de 2005 à 2011*



Source I+C

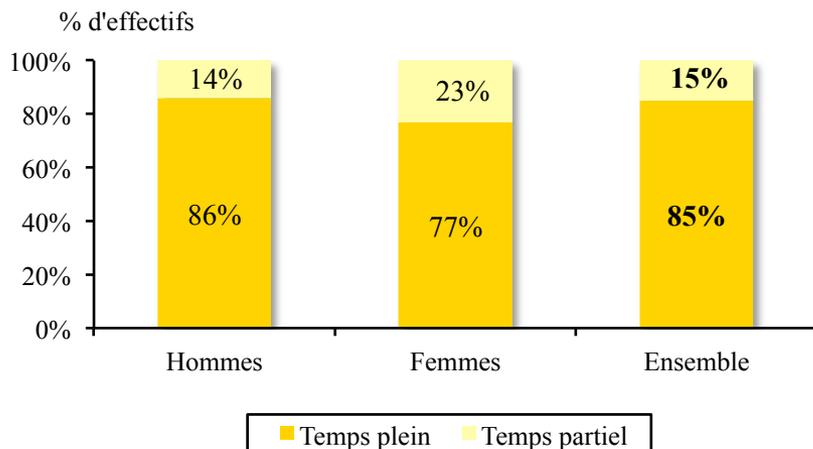
* Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

- En rupture avec la tendance des années précédentes, le recours au temps partiel diminue. Il concerne désormais 15 % de l'effectif présent au 31 décembre 2011.

I. LES EFFECTIFS SALARIES

3. La structure des effectifs salariés en 2011

Détail selon le sexe des salariés



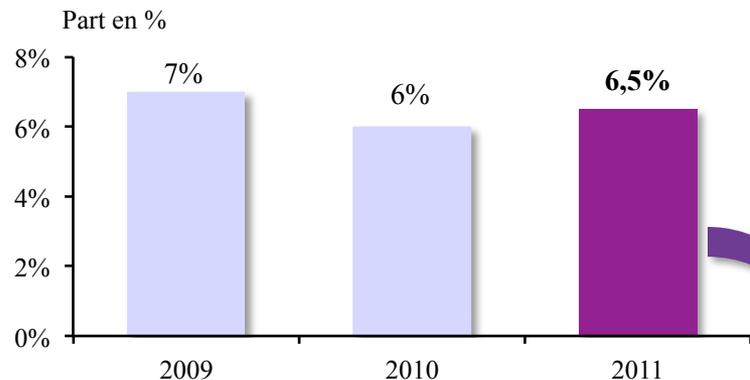
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	Temps plein	Temps partiel	Ensemble
500 salariés et plus	85 %	15 %	100 %
100 à 499 salariés	85 %	15 %	100 %
20 à 99 salariés	86 %	14 %	100 %
1 à 19 salariés	83 %	17 %	100 %
Ensemble	85 %	15 %	100 %

Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus parmi les temps partiels



Ce qui correspond à 6 % des salariés âgés de 50 ans et plus (6 % en 2010)

Source I+C

- Les femmes recourent toujours plus fréquemment au temps partiel (23 % des effectifs) que les hommes (14 % seulement).
- La proportion des salariés à temps partiel reste comparable selon les strates de taille des entreprises.

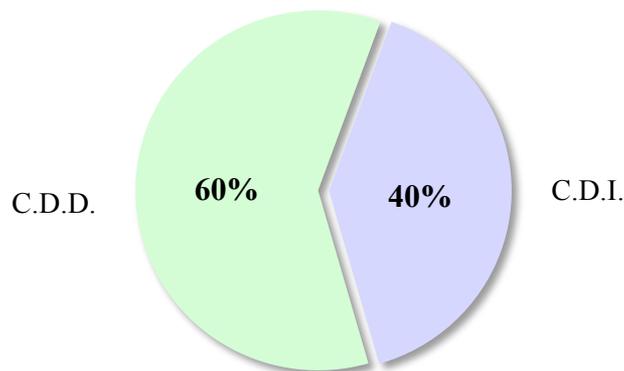


I. LES EFFECTIFS SALARIES

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2011

a. Nature des embauches

Répartition des effectifs salariés selon le type de contrat



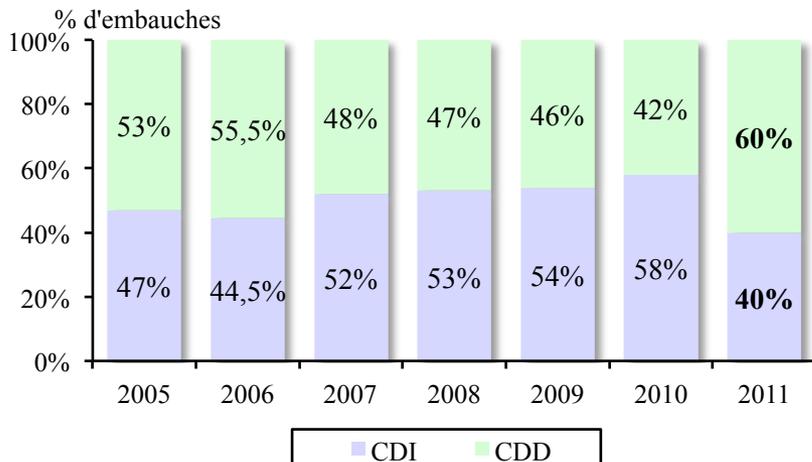
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

Strates d'effectifs salariés	CDI	CDD	Ensemble
500 salariés et plus	30 %	70 %	100 %
100 à 499 salariés	32 %	68 %	100 %
20 à 99 salariés	40 %	60 %	100 %
1 à 19 salariés	43 %	57 %	100 %
Ensemble	40 %	60 %	100 %

Source I+C

Rappel des répartitions de 2005 à 2011*



Source I+C

- La proportion de CDD embauchés en 2011 augmente très sensiblement au détriment des CDI.
- Ce phénomène, constatable pour toutes les tailles d'entreprises, est particulièrement marqué dans les structures de grande taille.

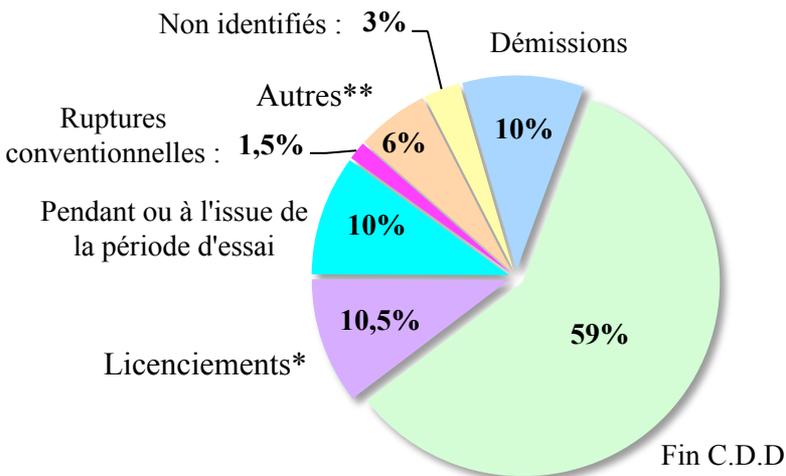
*Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

I. LES EFFECTIFS SALARIES

4. Nature des embauches et motifs de départs en 2011

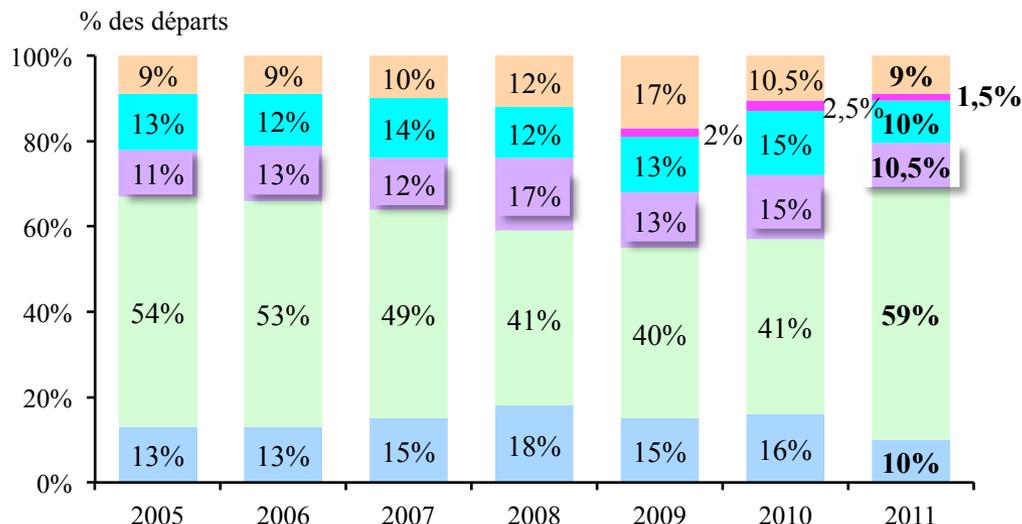
b. Motifs de départs

Répartition des départs selon le motif



Source I+C

Rappel des répartitions de 2005 à 2011***



Source I+C

*Pour motifs personnels

**Départs en retraite ou préretraite, transferts suite à l'application de l'accord de reprise du personnel, licenciements économiques, ...

***Pour cet indicateur : les salariés de la sûreté aérienne et aéroportuaire sont pris en compte à partir de 2006

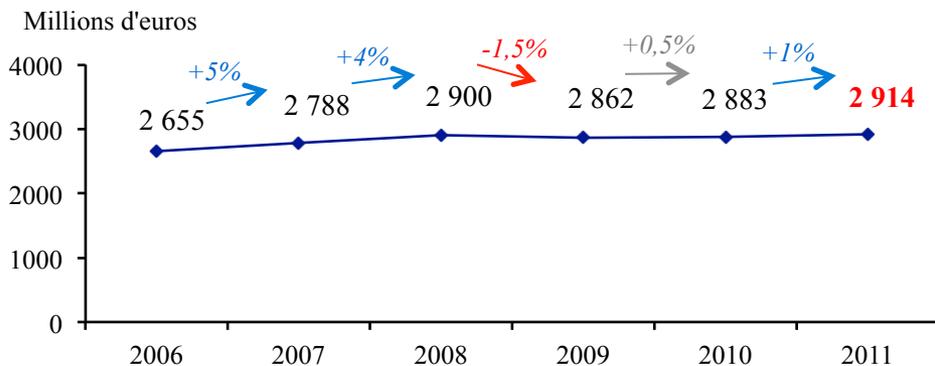
- Compte tenu de leur place dans les embauches, les fins de CDD constituent le premier motif de départ (59 % des salariés ayant quitté leur entreprise en 2011).
- Les licenciements pour motifs personnels, les démissions et les départs pendant la période d'essai représentent pour chacun d'entre eux 10 % des départs.

II. LES REMUNERATIONS

1. Masse salariale et charges patronales

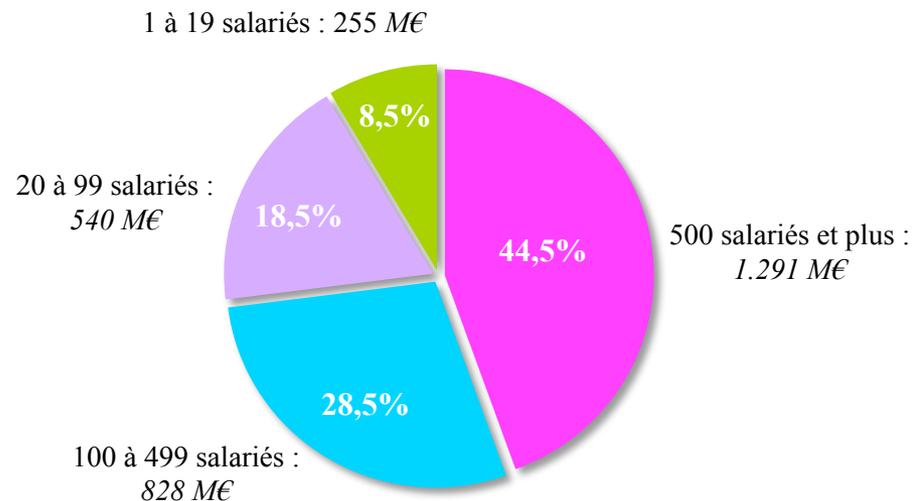
a. Masse salariale 2011

Masse salariale brute (hors charges patronales)



Source I+C

Répartition 2011 de la masse salariale brute (hors charges patronales)



Source I+C

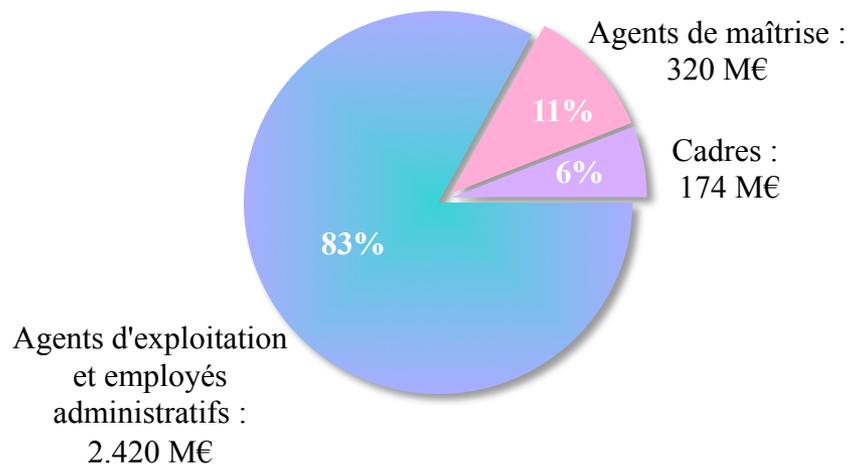
- La masse salariale brute 2011 (hors charges patronales) s'élève à 2 milliards 914 millions d'euros, soit un niveau supérieur de 1 % à celui de 2010.
- En 2011, 44,5 % de la masse salariale provient des 25 entreprises de plus de 500 salariés, 73 % sont le fait des 240 entreprises de 100 salariés et plus.

II. LES REMUNERATIONS

1. Masse salariale et charges patronales

b. Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles

Répartition de la masse salariale selon les principales catégories professionnelles

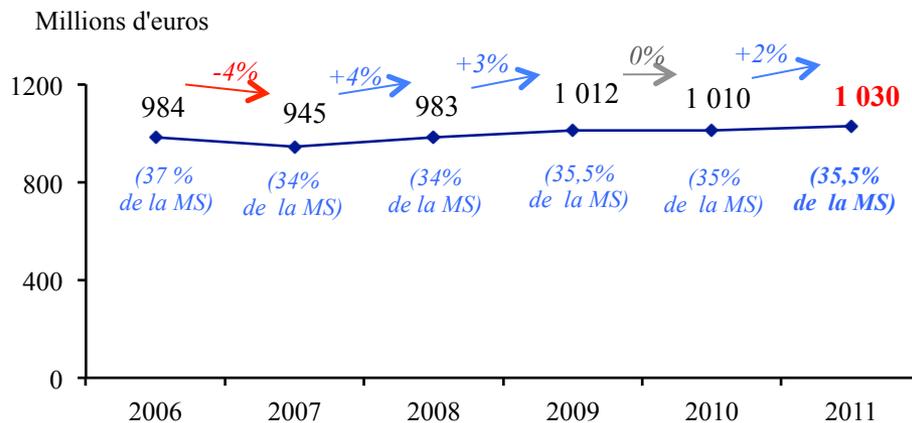


Source I+C

- L'essentiel de la masse salariale totale (83 %) est destinée aux agents d'exploitation et aux employés administratifs.
- Avec 9 % des effectifs, les agents de maîtrise représentent 11 % de la masse salariale. Les cadres atteignent 6 % pour 3 % des salariés.

c. Charges patronales

Evolution du montant des charges patronales



Source I+C

MS : Masse salariale

- Les charges patronales augmentent de 2 % à un an d'intervalle (1.030 millions d'euros), ce qui correspond à 35,5 % de la masse salariale 2011.

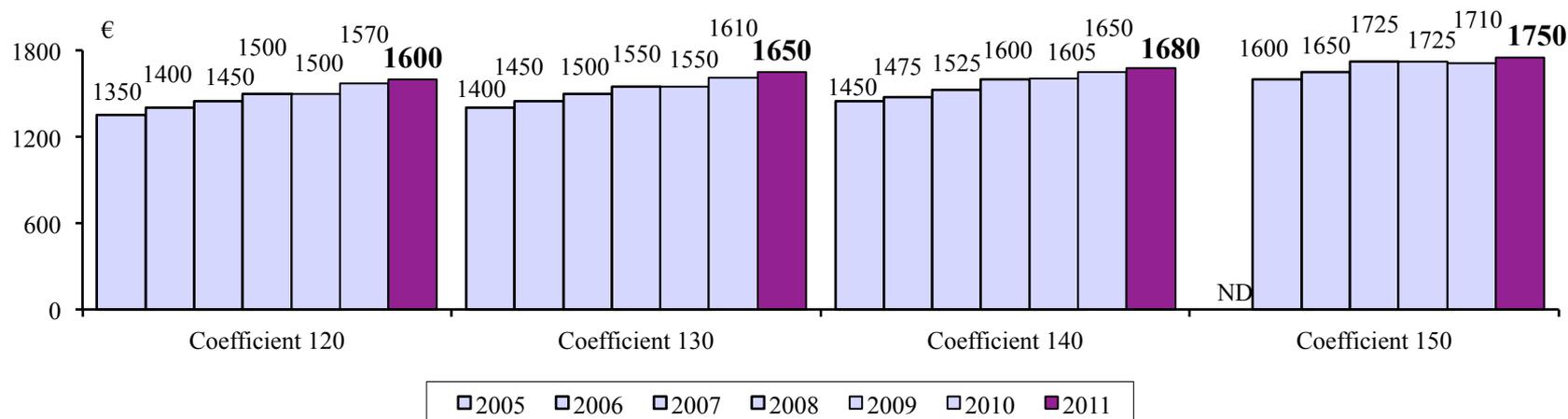


II. LES REMUNERATIONS

2. Rémunérations

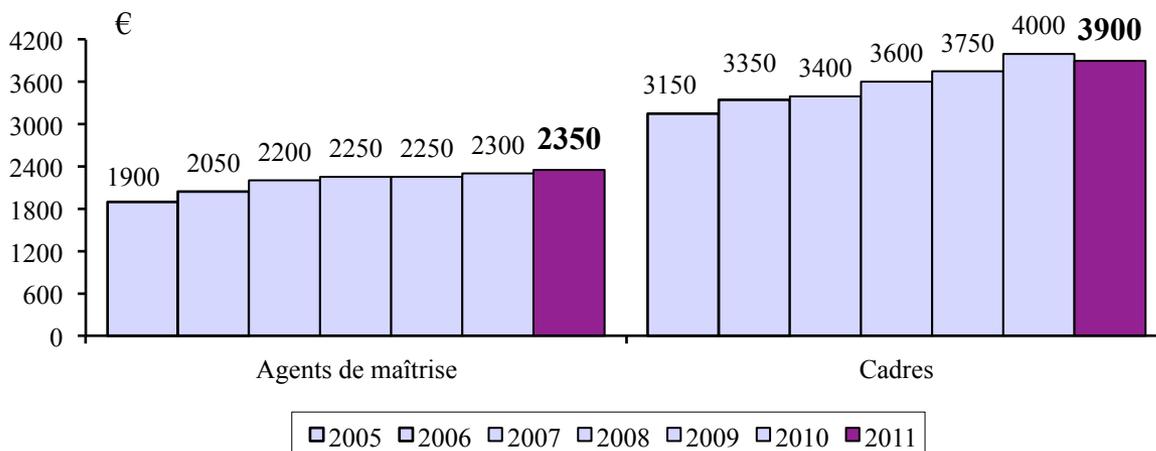
a. Salaires mensuels bruts, y compris les primes soumises à charges sociales (hors panier), des salariés en CDI présents à temps plein

■ Agents d'exploitation



Source I+C

■ Agents de maîtrise et cadres



Source I+C

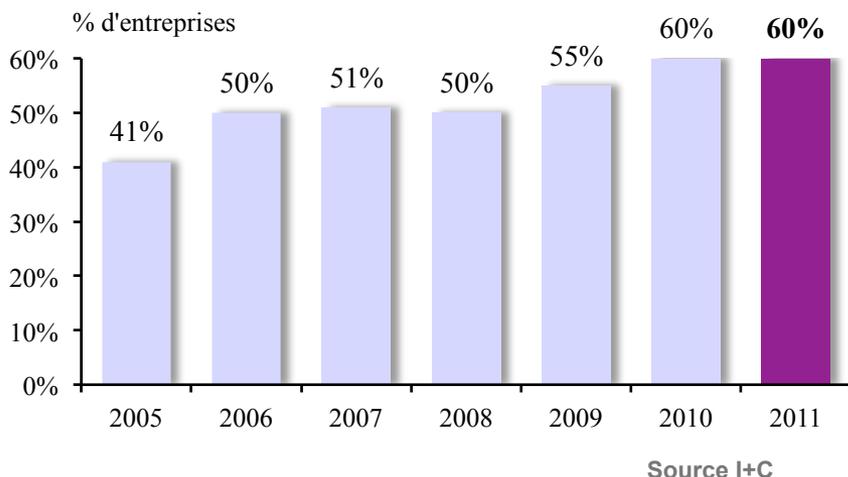
➤ Entre 2011 et 2010, les salaires mensuels bruts moyens analysés s'inscrivent en hausse modérée pour toutes les catégories à l'exception des cadres.

II. LES REMUNERATIONS

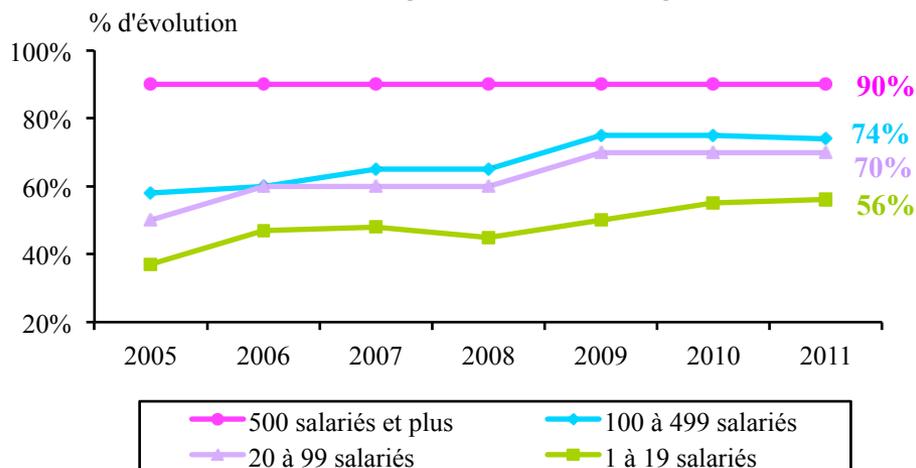
2. Rémunérations

b. Rémunération des astreintes

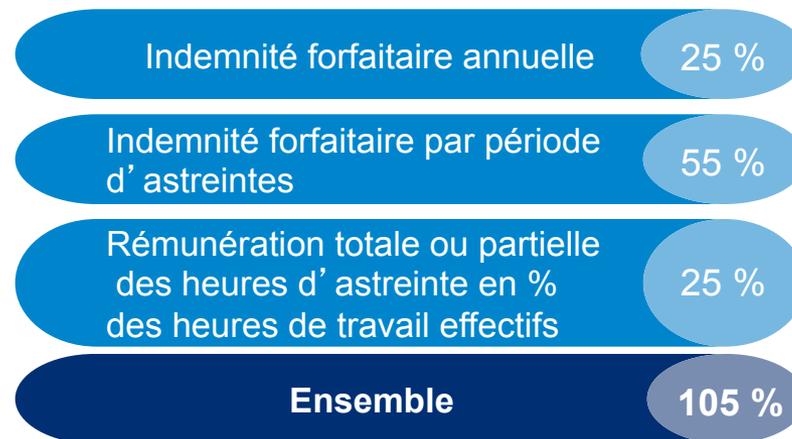
Pourcentage d'entreprises qui rémunèrent les astreintes



Détail par taille d'entreprises



Modes de rémunérations des astreintes (% d'entreprises)



- En 2011, la proportion d'entreprises rémunérant les astreintes se stabilise à hauteur de 60 %.
- Ce taux demeure nettement plus élevé dans les sociétés de grande taille.
- La rémunération des astreintes relève dans la majorité des cas d'une indemnité forfaitaire par période d'astreinte.

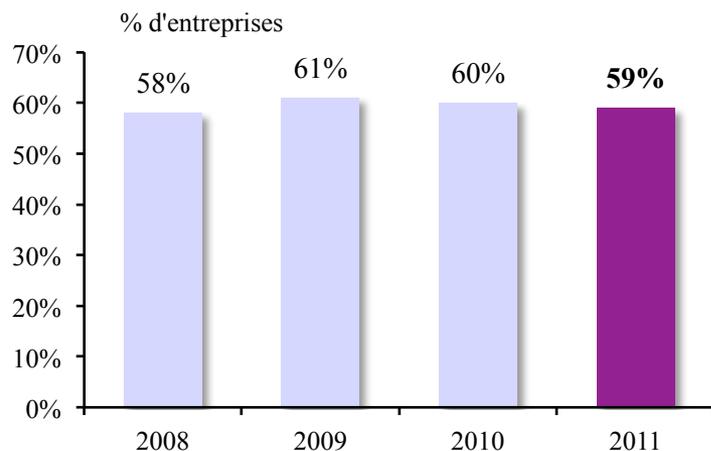


II. LES REMUNERATIONS

2. Rémunérations

c. Indemnisation pour l'entretien des tenues

Pourcentage d'entreprises versant une indemnisation pour l'entretien des tenues



Source I+C

Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus	80 %
100 à 499 salariés	60 %
20 à 99 salariés	55 %
1 à 19 salariés	60 %
Ensemble	60 %

Source I+C

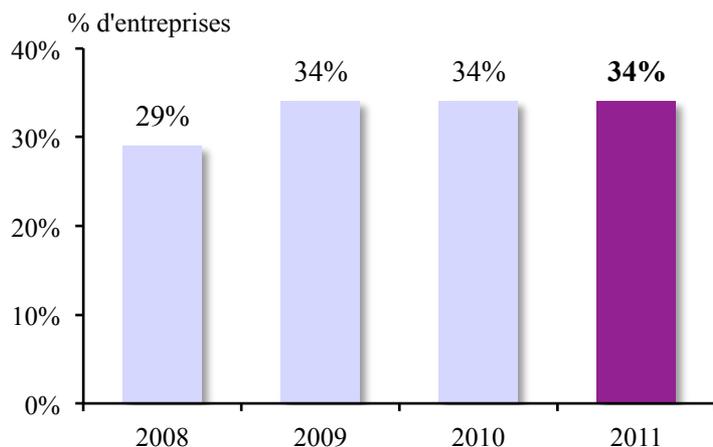
- L'indemnisation des salariés pour l'entretien des tenues reste quasiment au même niveau qu'en 2010 et concerne 59 % des entreprises.
- Ce taux reste sensiblement plus élevé pour les structures de grande taille.



III. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Accords d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail

Pourcentage d'entreprises ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail



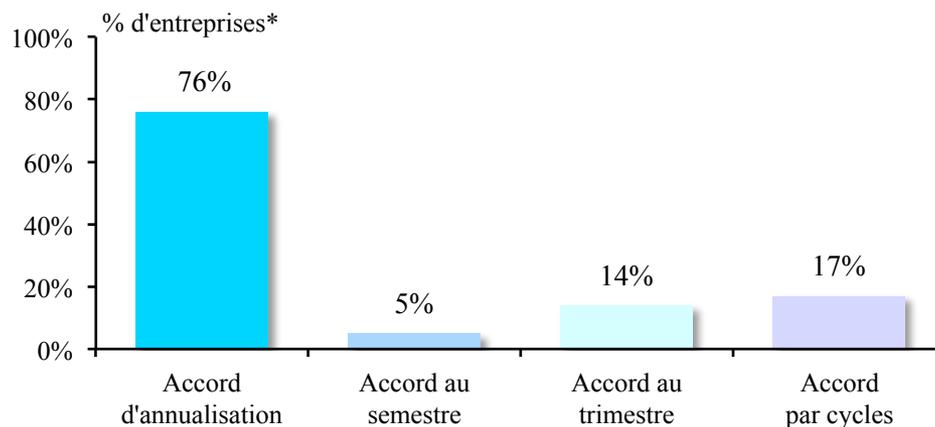
Source I+C

Détail par taille d'entreprises

	% d'entreprises
500 salariés et plus	95 %
100 à 499 salariés	75 %
20 à 99 salariés	50 %
1 à 19 salariés	30 %
Ensemble	34 %

Source I+C

Accords mis en place



Source I+C

- Comme en 2009 et 2010, plus d'une entreprise sur trois dispose d'un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail. Il s'agit alors essentiellement d'accords d'annualisation.
- La part des entreprises ayant signé un accord s'avère corrélée positivement à la taille des sociétés.

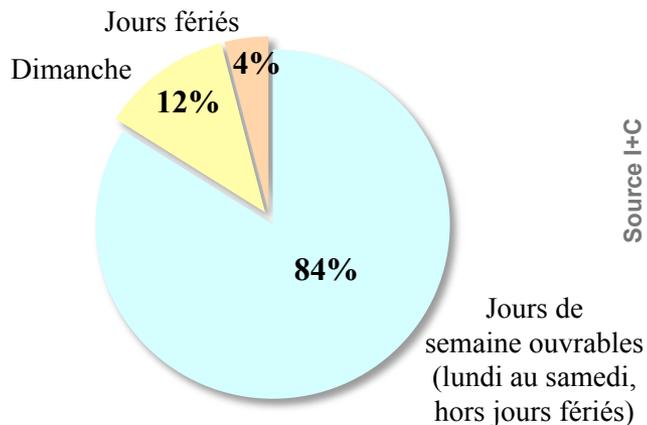
* Parmi celles ayant un accord d'aménagement et/ou de réduction du temps de travail



III. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

2. Répartition des heures travaillées selon les périodes de la semaine et le type de semaine

Répartition des heures travaillées selon les périodes de la semaine*



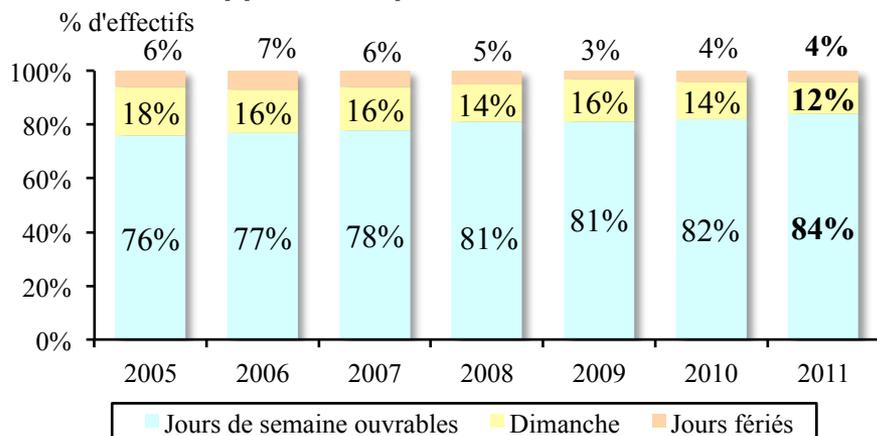
Détail par taille d'entreprises*

Strates d'effectifs salariés	Jours de semaine ouvrables	Dimanche	Jours fériés	Ensemble
500 salariés et plus	83 %	13 %	4 %	100 %
100 à 499 salariés	86 %	11 %	3 %	100 %
20 à 99 salariés	84 %	13 %	3 %	100 %
1 à 19 salariés	80 %	12 %	8 %	100 %
Ensemble	84 %	12 %	4 %	100 %

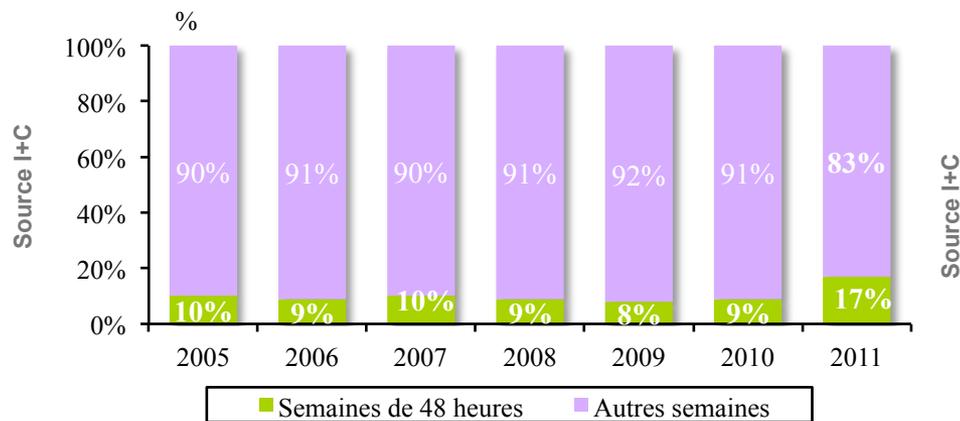
Source I+C

* Données estimées d'après le planning du mois de juin

Rappel des répartitions de 2005 à 2011*



Répartition des heures travaillées selon le type de semaine



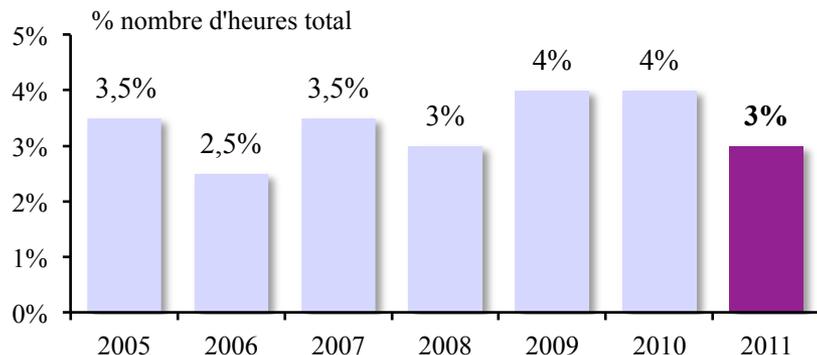
- La part des heures travaillées en semaine (lundi au samedi hors jours fériés) progresse légèrement à un an d'intervalle pour atteindre 84 % des heures totales.
- La part des jours fériés reste inchangée (4 %) alors que celle des dimanches perd 2 points pour atteindre 12 %.



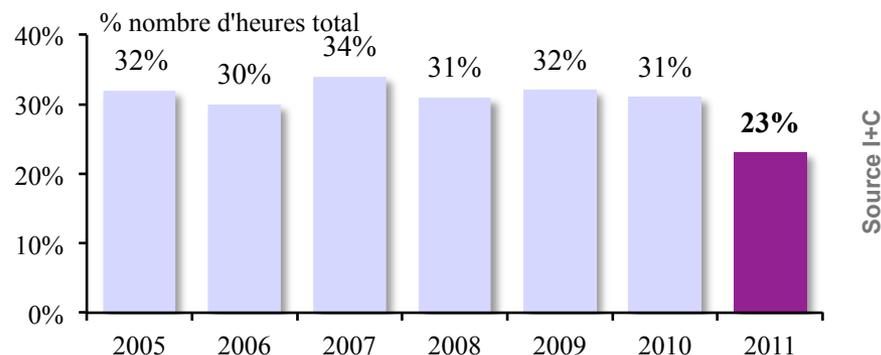
III. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

3. Heures supplémentaires et heures de nuit

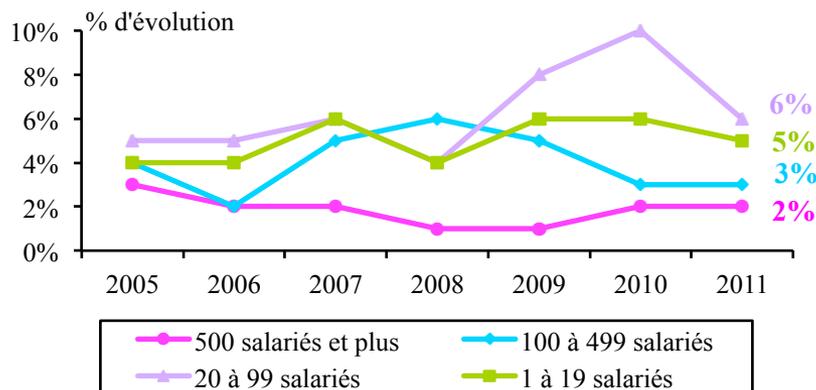
Part des heures supplémentaires dans le nombre d'heures total*



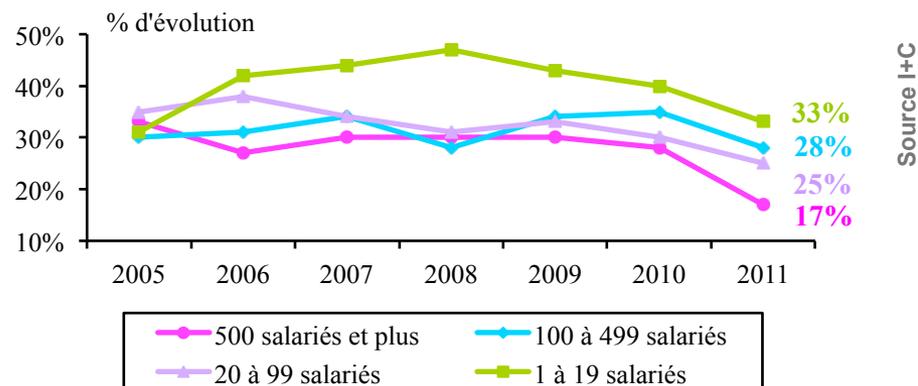
Part des heures de nuit (21h00 - 6h00) dans le nombre d'heures total*



Détail par taille d'entreprises*



Détail par taille d'entreprises*



* Données estimées d'après le planning du mois de juin

- La part des heures supplémentaires dans le nombre total d'heures fléchit de 4 % à 3 %.
- La part des heures de nuit (21 H 00 - 6 H 00) dans le nombre d'heures total régresse sensiblement pour atteindre 23 %.
- Cet indicateur reste nettement plus bas au sein des grandes entités .

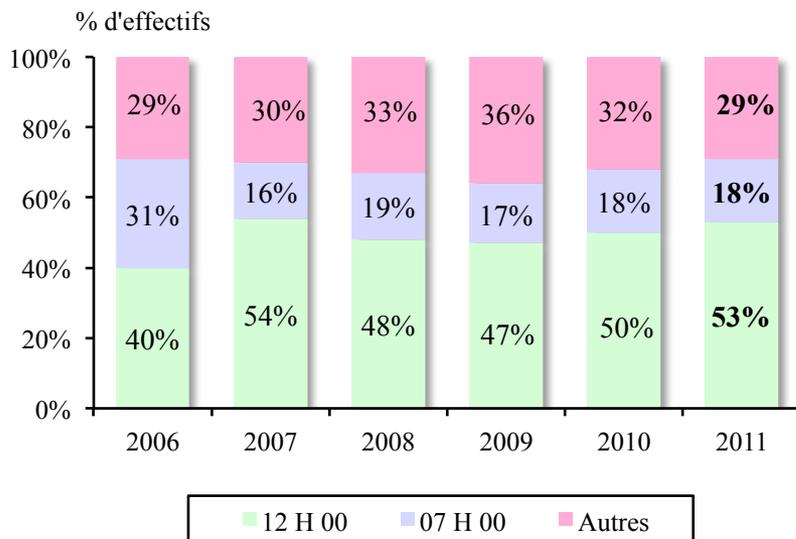


III. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

4. Durée des vacances

a. Vacances

Répartition des effectifs salariés selon la durée des vacances*



Source I+C

* Données estimées d'après le planning du mois de juin

Détail de l'année 2011 selon la taille des entreprises*

Strates d'effectifs salariés	12 H 00	7 H 00	Autres	Ensemble
500 salariés et plus	56 %	10 %	34 %	100 %
100 à 499 salariés	43 %	30 %	27 %	100 %
20 à 99 salariés	59 %	23 %	18 %	100 %
1 à 19 salariés	56 %	10 %	34 %	100 %
Ensemble	53 %	18 %	29 %	100 %

Source I+C

- Nouveau renforcement des vacances de 12 heures qui atteignent désormais 53 % du nombre d'heures total.
- Cette évolution s'effectue globalement au détriment des autres horaires que 12 H 00 et 7 H 00.

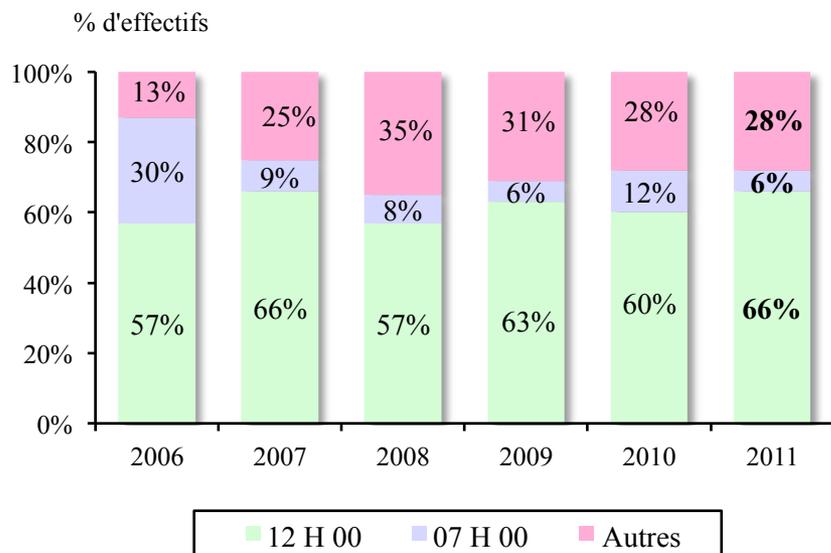


III. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

4. Durée des vacances

b. Vacances de nuit

Répartition des effectifs salariés selon la durée des vacances de nuit*



Détail de l'année 2011 selon la taille des entreprises*

Strates d'effectifs salariés	12 H 00	7 H 00	Autres	Ensemble
500 salariés et plus	67 %	2 %	31 %	100 %
100 à 499 salariés	65 %	7 %	28 %	100 %
20 à 99 salariés	64 %	15 %	21 %	100 %
1 à 19 salariés	67 %	2 %	31 %	100 %
Ensemble	66 %	6 %	28 %	100 %

Source I+C

* Données estimées d'après le planning du mois de juin

- La part des effectifs travaillant de nuit durant des périodes de 12 heures augmente à hauteur de 66 % en 2011 au détriment des vacances de 7 H 00.
- Ce taux est globalement identique selon la taille des entreprises.

IV. L' ABSENTEISME

Nombre d' arrêts de travail enregistrés en 2011 :

85.800 arrêts (135.500 arrêts en 2010)
soit **0,6 arrêt** par salarié présent
au 31/12/2011 (contre 0,9 en 2010)

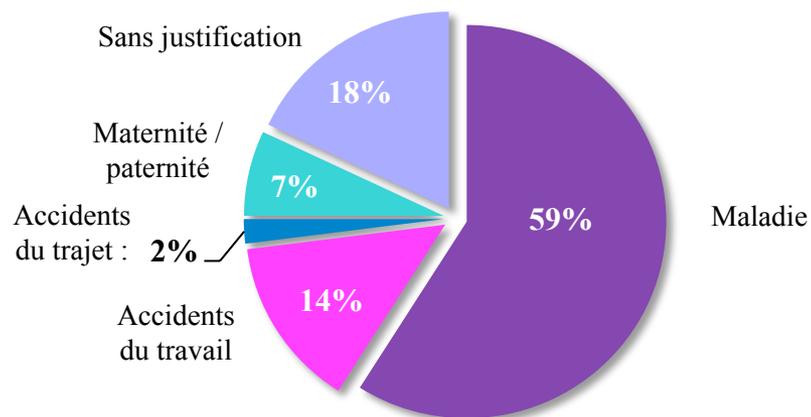
Source I+C

Nombre de jours moyen d' absences par arrêt :

13 jours
(10 jours en 2010)

Source I+C

Répartition des jours d' absence
selon les motifs



Source I+C

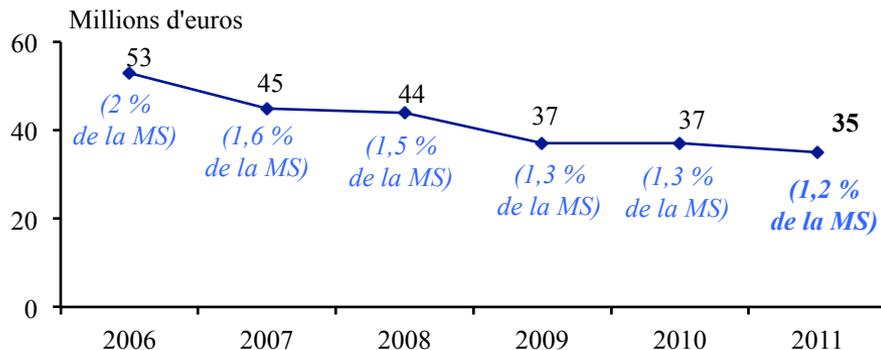
- Un nombre d' arrêts de travail en nette régression pour des durées en revanche orientées à la hausse.
- La maladie constitue l' essentiel des jours d' absence.



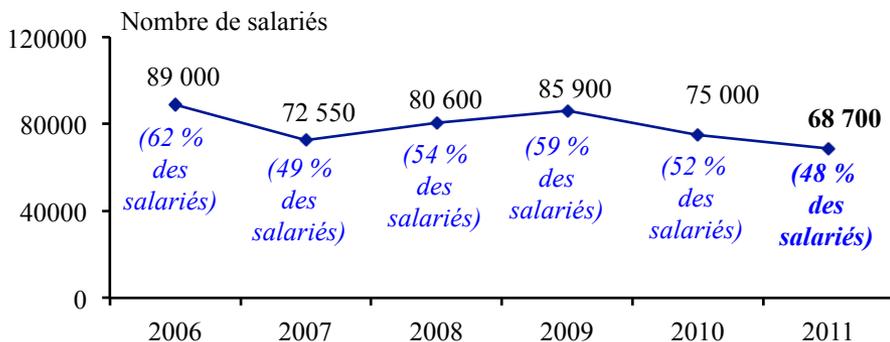
V. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1. Le plan de formation

Evolution des dépenses au titre du plan de formation (hors alternance et C.I.F.)

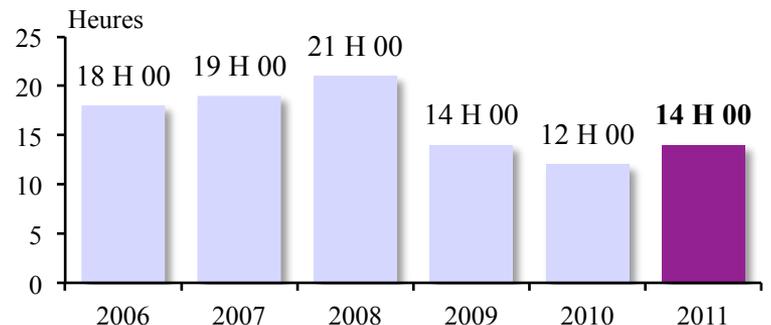


Evolution des effectifs salariés concernés



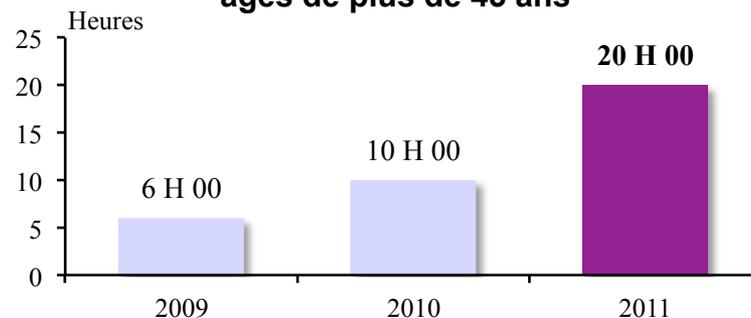
MS : Masse salariale

Evolution de la durée moyenne des formations (en nombre d'heures par salarié)



Source I+C

Durée moyenne de formation pour les salariés âgés de plus de 45 ans



Source I+C

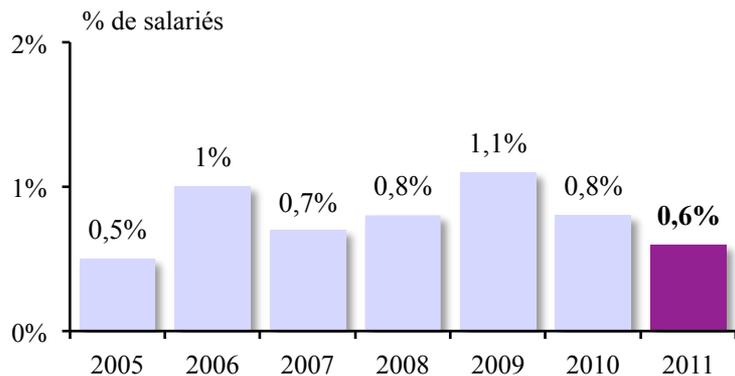
- Les dépenses au titre du plan de formation ont décliné en 2011 pour atteindre 35 millions d'euros, ce qui correspond à 1,2 % de la masse salariale.
- Le nombre de salariés baisse pour la deuxième année consécutive pour ne plus représenter que 48 % des effectifs de la profession.
- La durée des formations reste sur un niveau faible : 14 h 00 en moyenne.
- La durée des formations des salariés âgés de 45 ans et plus est en forte augmentation et s'établit en moyenne à 20 h 00.



V. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

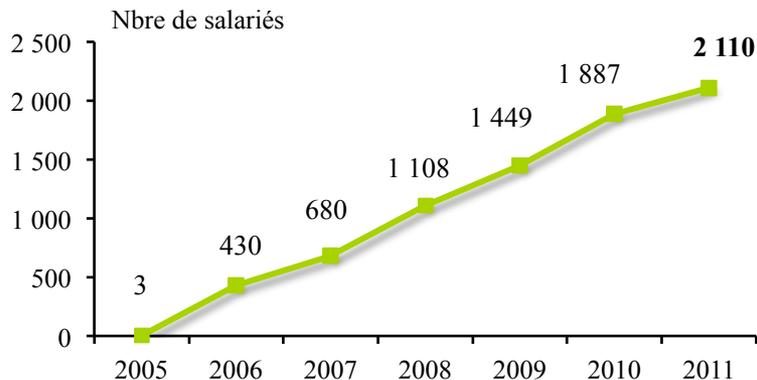
2. Les CIF, DIF, contrats et périodes de professionnalisation

Effectifs salariés concernés par le Congé Individuel de Formation (CIF) (% des effectifs de la profession)



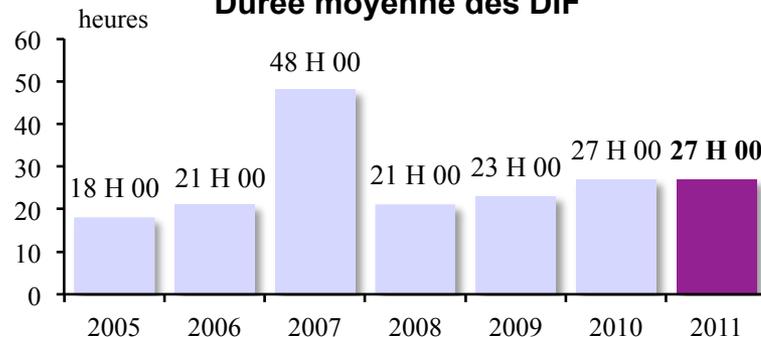
Source I+C

Nombre de salariés concernés par le Droit Individuel de Formation (DIF)



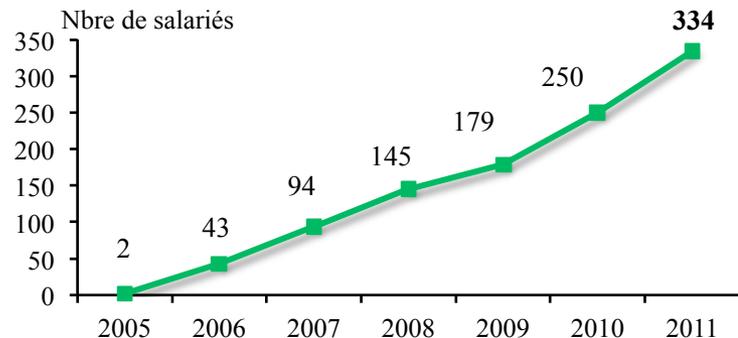
Source OPCALIA

Durée moyenne des DIF



Source OPCALIA

Nombre de salariés âgés de 50 ans et plus concernés par le DIF



Source OPCALIA

- Les CIF demeurent sur un niveau très bas : 0,6 % de l'effectif présent au 31 décembre 2011.
- Les DIF, en revanche, augmentent sensiblement. Ils concernent 2.110 salariés en 2011, soit 12 % de plus qu'en 2010.
- En 2011, 334 salariés de 50 ans et plus ont bénéficié d'un DIF, soit 34 % de plus qu'en 2010.



V. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

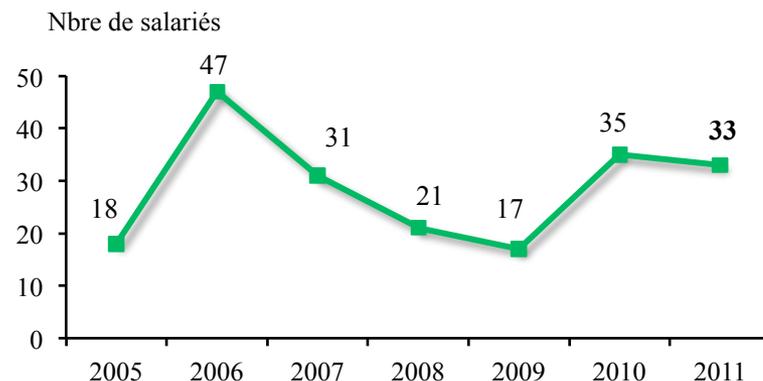
2. Les CIF, DIF, contrats et périodes de professionnalisation

Nombre de salariés concernés par le contrat de professionnalisation



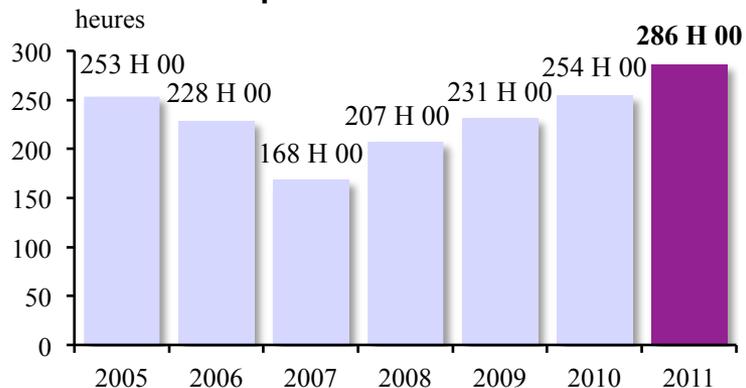
Source OPCALIA

Nombre de salariés âgés de 50 ans et plus concernés par le contrat de professionnalisation



Source OPCALIA

Durée moyenne des contrats de professionnalisation



Source OPCALIA

- Le nombre de contrats de professionnalisation réalisés en 2011 décroît de plus de 20 % par rapport à 2010.
- En revanche, leur durée moyenne augmente sensiblement.
- Le nombre de salariés de 50 ans et plus ayant réalisé un contrat de professionnalisation stagne par rapport à 2010.



V. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

2. Les CIF, DIF, contrats et périodes de professionnalisation

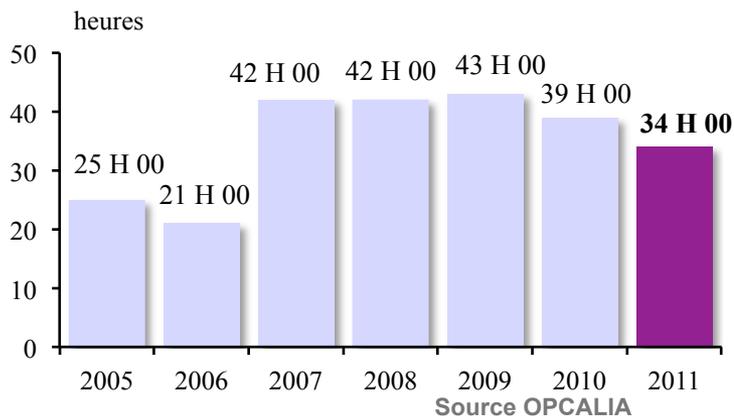
Nombre de salariés concernés par les périodes de professionnalisation



Nombre de salariés âgés de 50 ans et plus concernés par les périodes de professionnalisation



Durée moyenne des périodes de professionnalisation



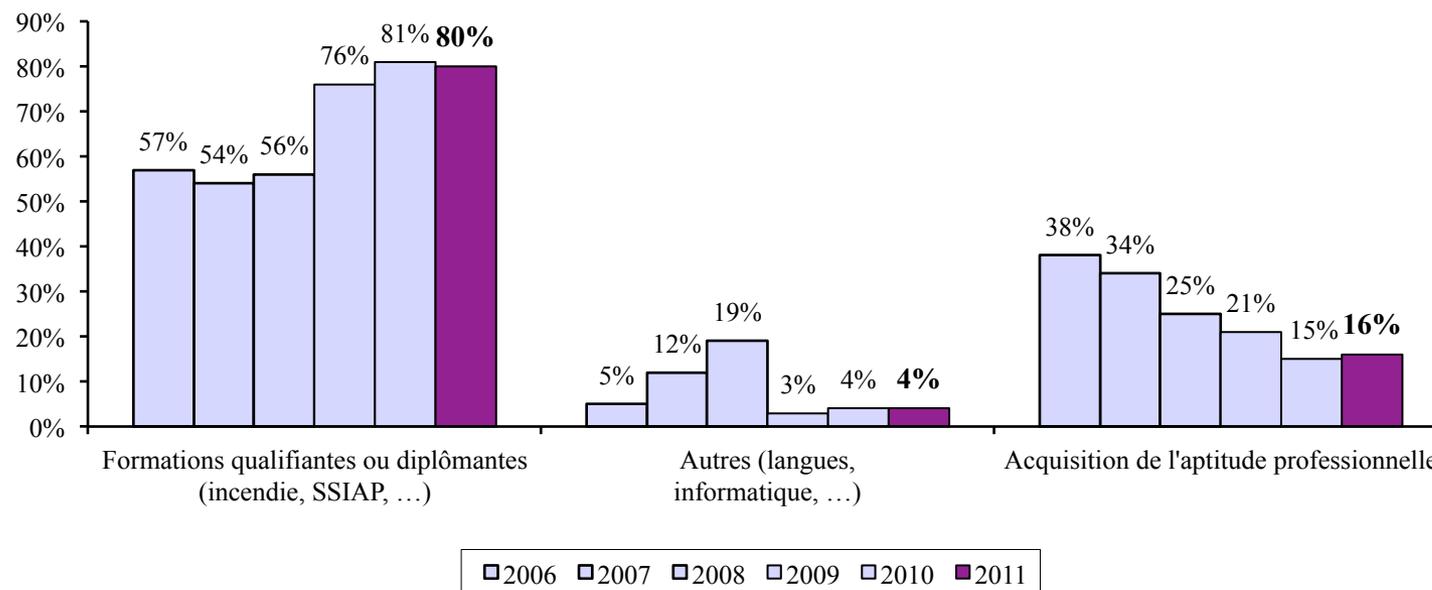
- Le nombre de salariés concernés par des périodes de professionnalisation atteint 8.420, soit une hausse de 17 % par rapport à 2010.
- La durée des périodes de professionnalisation s'établit à 34 heures en moyenne.
- 1.333 salariés de 50 ans et plus ont bénéficié d'une période de professionnalisation, soit 49 % de plus qu'en 2010.



V. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

3. Les formations dispensées

Répartition des dépenses de formation



Source I+C

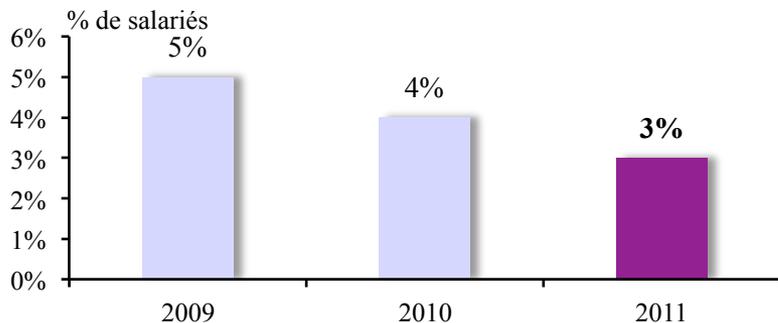
- En 2011, la part des dépenses concernant des formations qualifiantes ou diplômantes se stabilise à hauteur de 80 %.



VI. EVOLUTION DE CARRIERE

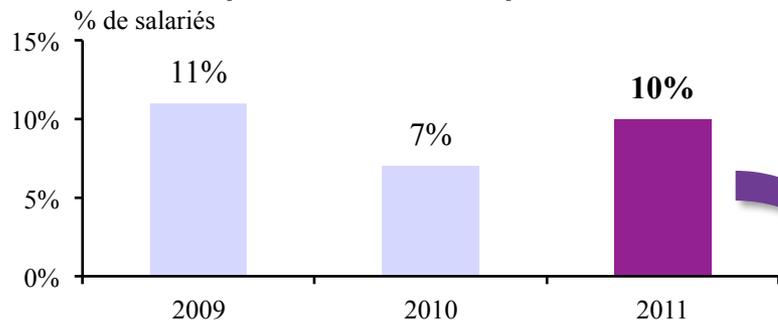
1. Promotion

Part des salariés promus dans une catégorie supérieure



Source I+C

Part des salariés âgés de 50 ans et plus parmi les salariés promus



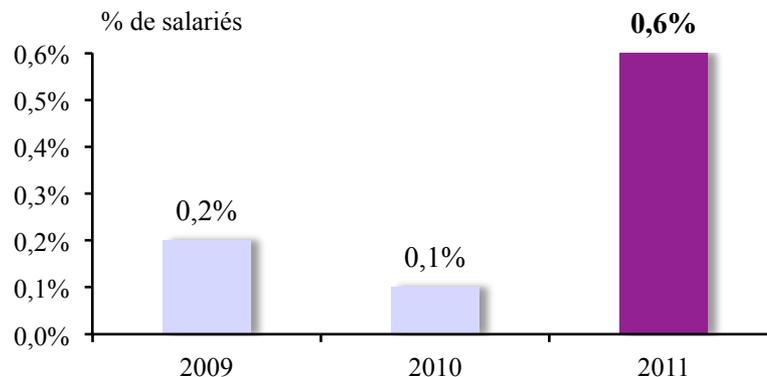
Ce qui correspond à 2 % de l'ensemble des salariés âgés de 50 ans et plus (2 % en 2010)

Source I+C

- Nouvelle contraction des promotions.

2. Bilan de compétences

Effectif salarié ayant réalisé un bilan de compétences (en faveur des salariés de 50 ans et plus)



Source I+C

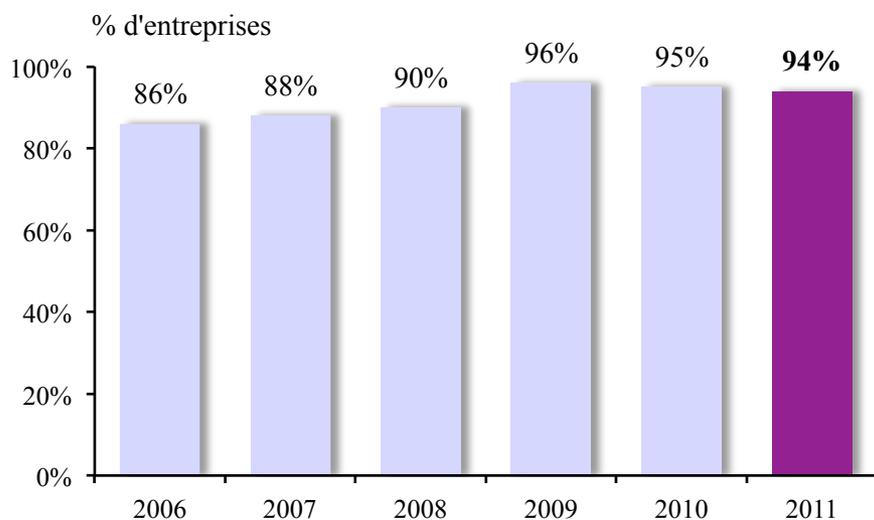
- Niveau très faible des bilans de compétences, néanmoins en hausse par rapport à 2010.



VII. LA PROTECTION SOCIALE ET LE REGIME DE PREVOYANCE

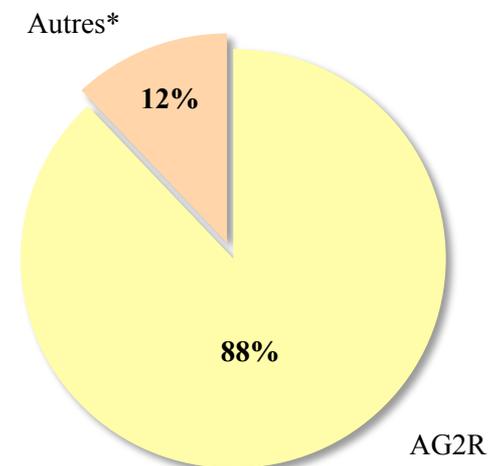
1. Régime de prévoyance

Entreprises proposant un régime de prévoyance



Source I+C

Régimes de prévoyance proposés



Source I+C

* GAN, AXA, MEDERIC, PREMALLIANCE,...

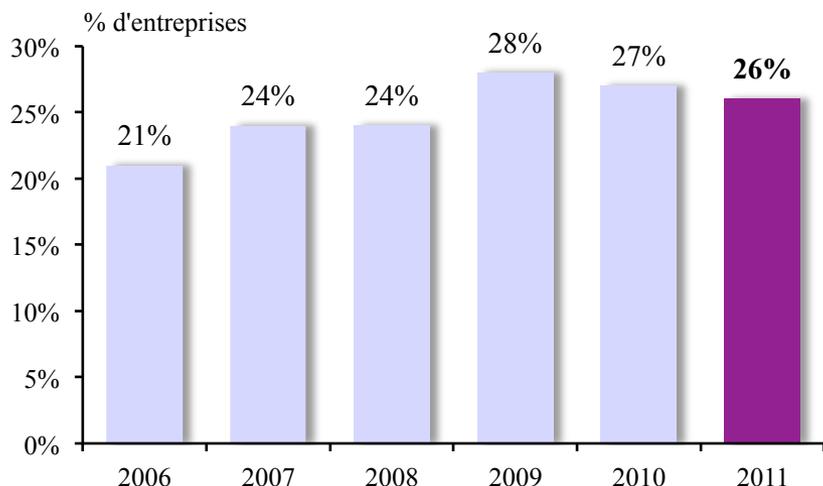
- La part des entreprises de la profession proposant un régime de prévoyance s'établit à 94 % en 2011.
- L'AG2R stabilise sa position avec 88 % des entreprises.



VII. LA PROTECTION SOCIALE ET LE REGIME DE PREVOYANCE

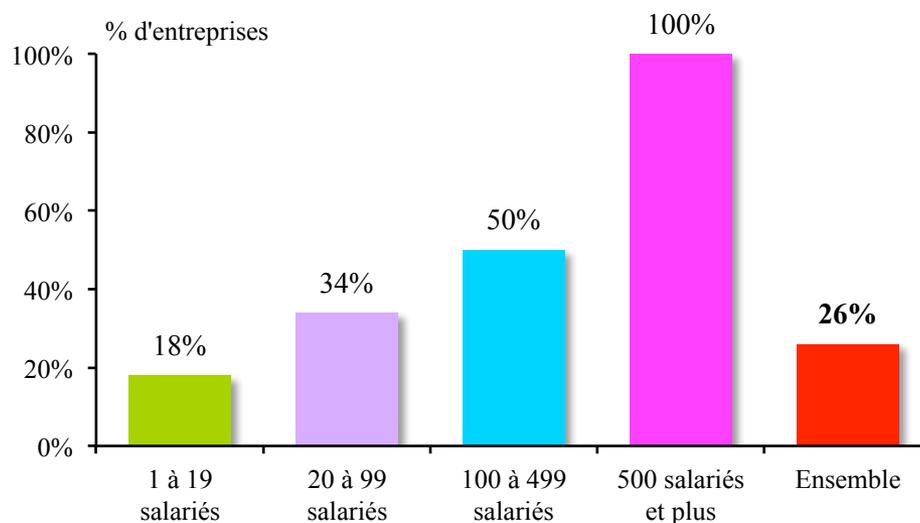
2. Régime de couverture des frais de santé

Entreprises proposant un régime de couverture des frais de santé



Source I+C

Détail selon la taille des entreprises



Source I+C

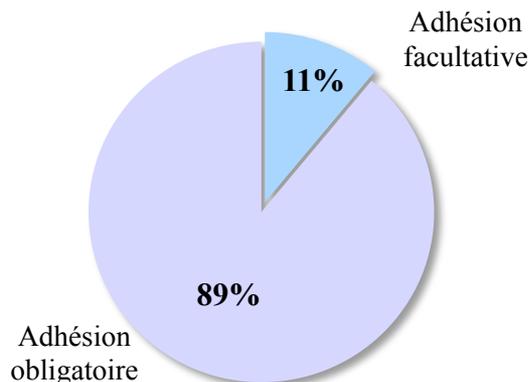
- Ce sont désormais 26 % des entreprises qui proposent un régime de couverture des frais de santé, soit 2 points de moins qu'en 2009.
- Cette pratique reste positivement corrélée à la taille des entreprises.



VII. LA PROTECTION SOCIALE ET LE REGIME DE PREVOYANCE

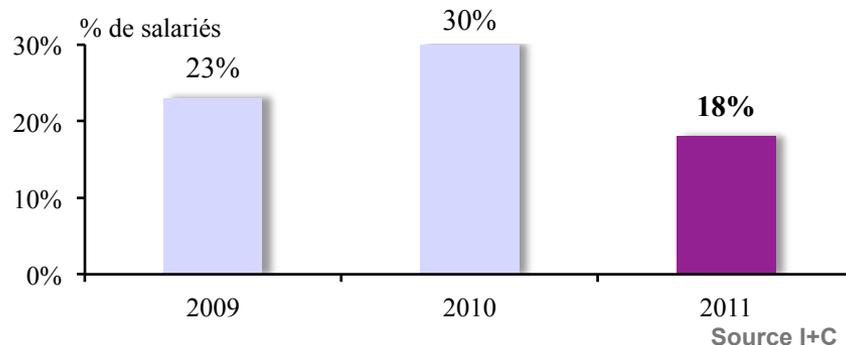
2. Régime de couverture des frais de santé

Type d'adhésion proposé pour le régime de couverture des frais de santé



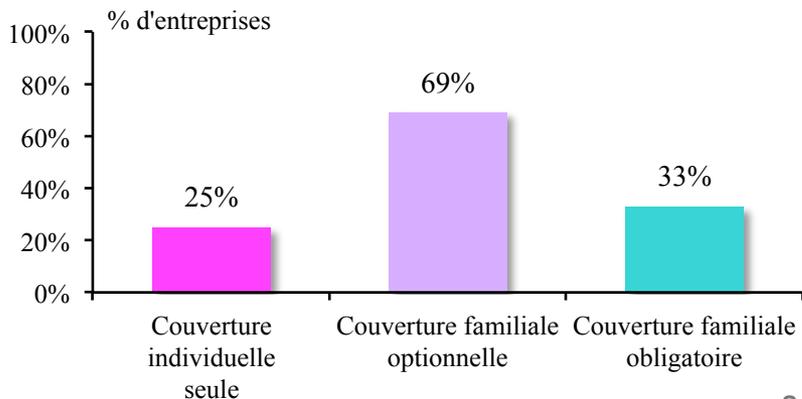
Source I+C

Entreprises demandant une ancienneté minimum pour bénéficier de ce régime de couverture des frais de santé



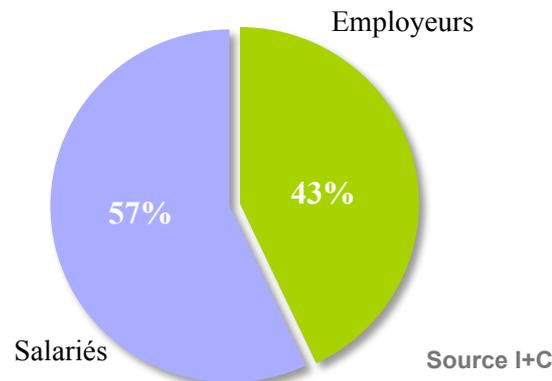
Source I+C

Type de couverture des frais de santé proposé



Source I+C

Répartition de la prise en charge de la cotisation du régime de couverture des frais de santé



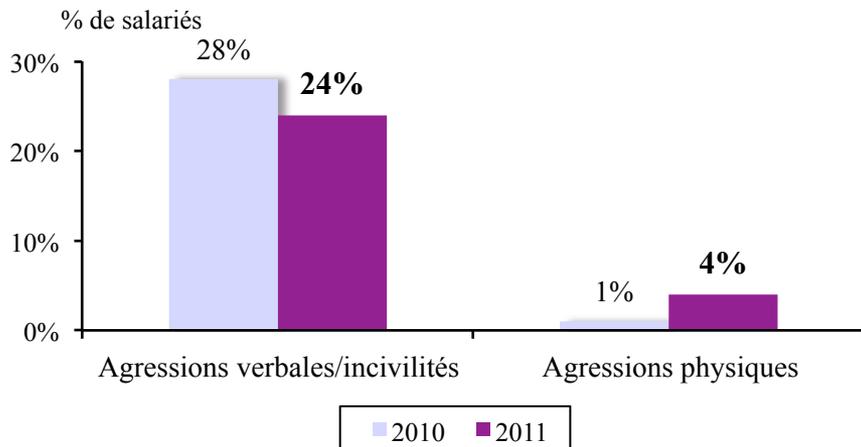
Source I+C

- L'adhésion à ce régime de couverture des frais de santé est désormais considérée obligatoire dans la grande majorité des cas. Dans la plupart des entreprises, le régime prévoit une couverture familiale optionnelle.
- La prise en charge de la cotisation de ce régime provient pour une part plus importante des salariés que des employeurs, même si la part de ces derniers progresse de 3 points à un an d'intervalle.



VIII. AGRESSION

Aggressions verbales et physiques en 2011



Source I+C

Nombre d'agressions qui ont fait l'objet d'une plainte en 2011

7,5 % (5 % en 2010)

Source I+C

Détail selon la taille des entreprises (% de salariés présents au 31 décembre 2011)

Strates d'effectifs salariés	Aggressions verbales / incivilités	Aggressions physiques
500 salariés et plus	1 %	1,5 %
100 à 499 salariés	26 %	3 %
20 à 99 salariés	64 %	9 %
1 à 19 salariés	74 %	9 %
Ensemble	24 %	4 %

Source I+C

Détail des agressions ayant fait l'objet d'une plainte selon la taille des entreprises

Strates d'effectifs salariés	% de plaintes
500 salariés et plus	60 %
100 à 499 salariés	12 %
20 à 99 salariés	2 %
1 à 19 salariés	3,5 %
Ensemble	7,5 %

Source I+C

- Au cours de l'année 2011, près du quart des salariés présents au 31 décembre ont été victimes d'agressions verbales et d'incivilités et 4 % d'agressions physiques.
- Seulement 7,5 % de ces agressions ont fait l'objet d'une plainte.
- Beaucoup plus fréquentes dans les petites entreprises, les agressions sont plus rarement suivies d'une plainte.